

Youssef Aidi, président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers

Nous nous attendions à des mesures effectives pour la réduction des disparités pluridimensionnelles, tant économiques et sociales qu'entre les régions et entre les villes et les campagnes ou en matière de genre (...) mais nous n'en avons trouvé aucune trace dans votre programme

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9442

Vendredi 15 Octobre 2021

Etranges injonctions du chef du gouvernement: Patrons ! Créez des emplois et payez vos impôts. Salariés ! pas de grève

Akhannouch omet que l'Etat, premier employeur, est également garant du droit de travail



Lire page 2

Mémoire de partenariat
et d'entente entre Chabiba
ithadhia et Lutte palestinienne-
Union de la jeunesse



Page 4

Le développement des relations
entre Rabat et Madrid suscite
l'intérêt des médias espagnols
Le gouvernement Sánchez doit assumer ses
responsabilités et engager un véritable
dialogue stratégique avec son voisin du Sud



Page 4

Bank Al-Maghrib relève ses
prévisions de croissance
pour cette année à 6,2%



Page 10

Akhannouch omet que l'Etat, premier employeur, est également garant du droit de travail

Actualité



« Les hommes d'affaires marocains ont désormais deux missions à accomplir : aider le gouvernement à créer un million de postes de travail d'une part et, d'autre part, payer les impôts pour financer les chantiers sociaux ». C'est ce qui ressort de l'intervention du chef du gouvernement à la Chambre des conseillers mercredi.

Selon ce dernier, il faut que les investisseurs assument leur responsabilité dans la création des postes d'emploi et dans le renforcement des caisses de l'Etat par le bais des impôts. Ces investisseurs doivent tenir le rang et éviter toute évasion fiscale ou stratagème destinés à échapper au fisc. « Le pays a besoin aujourd'hui d'investisseurs aptes à nous aider à résoudre le problème de l'emploi », a-t-il martelé avant d'ajouter : « Nous avons besoin d'hommes d'affaires qui retroussent leurs manches. Nos concitoyens attendent beaucoup de ces derniers, non pas pour gagner de l'argent mais plutôt pour leur garantir un emploi ».

Les centrales syndicales sont appelées également à l'ordre puisqu'Akhannouch a demandé à ces formations d'arrêter toute protestation ou grève. « Notre projet est social et nous demandons votre aide pour réussir ce chantier. C'est le temps du travail et non pas celui des débrayages ».

Pour Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V-Rabat, s'adresser au patronat ainsi qu'aux syndicats est une action louable de la part du chef du gouvernement vu que ces deux acteurs sont considérés comme deux piliers de l'économie marocaine. Cela démontre, selon lui, une certaine prise en considération de la représentativité de ces deux corps. Pourtant, il estime que cette interpellation du chef du gouvernement manque de tact

et de manière. « En effet, la discussion avec le patronat et les formations syndicales doit se faire autour d'une table et avec la présence effective des concernés. S'adresser à ces deux corps en leur absence est un dialogue des sourds-muets », a-t-il précisé.

Pour notre interlocuteur, l'emploi au Maroc est une question épineuse qui exige une vraie politique claire qui fixe les caractéristiques des postes, les secteurs cibles et les droits et les obligations. Et cela nécessite l'implication de plusieurs acteurs pour débattre des grandes questions et orientations. Selon lui, le patronat n'a pas la baguette magique pour résoudre un problème structurel. D'autant plus que l'implication du sec-

teur privé dans la création de l'emploi n'est pas une nouvelle recette puisqu'elle a été expérimentée dans les années 80 après la mise en place du Plan d'ajustement structurel et qui s'est soldé par un échec. « En effet, la création d'emploi a été du ressort de l'Etat et grâce à son appui. En d'autres termes, c'est l'Etat qui crée de l'emploi directement ou indirectement avec ses subventions, ses programmes ou ses stratégies et ce n'est pas l'économie. Quant au secteur privé, il a démontré depuis longtemps son incapacité à absorber le chômage. La croissance de l'économie marocaine a été également incapable de créer de l'emploi en nombre suffisant », nous a-t-il précisé. Et de poursuivre : « D'autant plus que la création d'emploi n'est pas mécanique. Mettre en place des investissements ou des subventions ne débouchera pas automatiquement sur la création de nouveaux postes. Ce n'est pas évident notamment dans un contexte actuel marqué par la digitalisation et la crise liée à la pandémie du Covid-19 ».

Compter sur les impôts pour dynamiser le marché du travail n'est pas également du goût de notre source. Selon elle, emploi et impôt sont deux objectifs contradictoires. Ils vont toujours dans une direction opposée. « Un taux d'imposition très élevé décourage le travail et à l'épargne », a-t-il noté tout en précisant que le discours du chef du gouvernement renferme des accusations latentes à l'égard des investisseurs et hommes d'affaires et c'est anti-économique. A ce propos, notre source s'interroge sur le sort de la loi-cadre sur la fiscalité qui a été adoptée dernièrement lors d'un Conseil des ministres. Un projet qui a, cependant, pour objet d'instaurer un système fiscal respectant les droits fondamentaux du contribuable, apte à défendre ce dernier contre les abus et garantissant des droits de recours en cas de

litige. Il sera également au service de l'économie nationale (compétitivité, innovation, création d'emploi) afin de garantir un meilleur financement des politiques publiques. Mieux, ce projet est censé mettre en place un système à fort dimension sociale renforçant la solidarité, surtout pour le financement des filets sociaux de la protection sociale (couverture médicale, allocations familiales, réduction des inégalités sociales). « Qu'en est-il également des recommandations des Assises de la fiscalité qui ont mis l'accent sur l'instauration d'un impôt juste et équitable ? En effet, la fiscalité a une fonction économique et sociale et elle ne peut être limitée dans sa seule fonction budgétaire », a-t-elle souligné.

S'agissant des syndicats, Hicham Attouch estime qu'Akhannouch est en train de demander aux syndicalistes d'abandonner l'un de leurs droits les plus élémentaires, à savoir le droit à la grève reconnu, pourtant, par la Constitution. « La grève n'est pas un luxe, mais il s'agit bien d'une expression de désarroi des salariés vis-à-vis d'une situation jugée injuste. Et les syndicats ne décident pas de la tenue des grèves puisqu'ils ne sont que des cadres d'organisation par le bais desquels s'expriment les salariés », a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « On se demande comment ces salariés pourront exprimer leur ras-le-bol face aux violations du Code du travail et aux droits bafoués si leur droit à la grève a été saisi ».

Pour Hicham Attouch, la position du chef du gouvernement suscite tant de questions sur sa vision du dialogue social. « Akhannouch a l'air d'oublier que le dialogue social est tripartite et que l'Etat joue à la fois le rôle de premier employeur et celui de garant du droit au travail. A noter que le grand taux des débrayages est enregistré dans le secteur public », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

“
Etranges injonctions du
chef du gouvernement :
Patrons créez des
emplois et payez
vos impôts !
Salariés, pas
de grève !

Youssef Aidi, président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers

Nous nous attendions à des mesures effectives pour la réduction des disparités pluridimensionnelles, tant économiques et sociales qu'entre les régions et entre les villes et les campagnes ou en matière de genre (...) mais nous n'en avons trouvé aucune trace dans votre programme

« Je voudrais, de prime abord, confirmer notre position qui consiste à nous ranger dans l'opposition nationale dont l'expérience de notre parti date de plusieurs décennies, une opposition responsable, consciente des enjeux conjoncturels, alerte et vigilante quant à la défense des intérêts et aspirations du peuple marocain et virulente dans sa lutte contre toutes les politiques portant atteinte à ses espérances et ses ambitions... »

C'est par cette résolution politique pragmatique qu'a ouvert son intervention le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, Youssef Aidi, à l'occasion du débat parlementaire autour du programme gouvernemental, mercredi 13 octobre 2021.

Le conseiller qui est, par ailleurs, parlementaire représentant la Fédération démocratique du travail (FDT), a indiqué que c'est là un choix patriotique clair quant à ses perspectives qui fait suite à l'émergence d'un courant dominant visant à dénuer la démocratie représentative et la démocratie participative de leurs profondeurs, et canalisé par une majorité numérique manquant de fondement politique ou sociétal réel mais également, plus grave encore, la normalisation des prises de position ambiguës et des alliances contre-nature qui placent comme ambitions extrêmes à leurs horizons l'intérêt catégoriel ou partisan.

Youssef Aidi, abordant ensuite la déclaration de politique générale du gouvernement, a souligné l'absence de transitions entre les points de départ et les résultats ciblés, et s'est demandé si le taux de croissance estimé à 4%, préconisé par le chef du gouvernement et qui est en deçà de celui optimiste annoncé dans le discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion de l'ouverture du Parlement est compatible avec la promesse de créer un million de postes de travail.

L'intervenant a développé à propos de ce même sujet, qui revêt une importance capitale, que le programme gouvernemental, en évoquant les chantiers et initiatives d'emploi que le chef du gouvernement s'est engagé à lancer en l'absence de tout diagnostic objectif de la situation de notre pays, se révèle manquant de précisions quant aux sources de leur financement, sachant que l'endettement extérieur épuise 60% du PNB et au calendrier et processus d'action, conditions pouvant en faire un programme effectivement applicable.

Aussi, a-t-il rappelé, « la confiance des Marocains ne peut être regagnée en matière de politique, par le biais de promesses électoralistes mais plutôt par la réalisation de ces promesses ».

Le président du Groupe parle-



mentaire socialiste a relevé en outre l'absence de toute allusion dans ledit programme de secteurs déterminants et vitaux tels le secteur de la pêche maritime, celui des banques dont l'importance constitue la locomotive de l'économie et de l'investissement, le secteur des mines avec ses grandes ressources dont notamment le phosphate et le secteur de la justice qui est toujours en quête d'une voie vers la coopération et l'équilibre des pouvoirs, après l'instauration de l'indépendance du pouvoir judiciaire avec tout ce que cela nécessite comme soutien, accompagnement et ressources financières et humaines à même de réaliser la réforme institutionnelle tant attendue.

Là-dessus, le responsable usfpeiste, représentant de la FDT, dénonce l'absence d'allusion dans la déclaration gouvernementale au soutien supposé être prodigué aux couches sociales en situation de vulnérabilité, dont particulièrement les jeunes mais aussi les femmes au sujet desquelles le programme se contente seulement de la volonté d'augmenter le niveau de leurs activités pour atteindre la proportion de 30%, délaissant ainsi l'essentiel, à savoir la consolidation des mécanismes de lutte contre les violences subies par les femmes et l'instauration d'institutions de soutien psychologique et d'assistance sociale en la matière de même que le renforcement de la participation politique féminine.

A ce propos, Youssef Aidi ne manque pas d'exprimer la fierté des militants de l'Union socialiste des forces populaires du fait que le gouvernement de feu Abderrahmane El Youssefi figure dans l'histoire du Maroc comme l'unique gouvernement à avoir présenté un plan d'action national global relatif à la femme

marocaine.

« Vous avez avancé, monsieur le chef du gouvernement, que votre programme présente des réponses réalistes et ambitieuses pour sortir de la crise. Mais de quelle crise vous parlez, votre parti ayant pris part à tous les gouvernements depuis sa création ? », a-t-il interpellé avant de développer ce constat en affirmant que toutes les propositions contenues dans le programme du gouvernement qui seraient dédiées à renforcer les fondements de l'Etat social demeurent bien en deçà de l'ambition exprimée par Sa Majesté le Roi visant à faire face à toute sorte d'exclusion des couches pauvres et vulnérables et des régions les plus nécessiteuses.

Il soutient, en outre, que ce même programme ne fournit pas de réponses satisfaisantes et réalistes à même de réduire les manifestations du déficit au niveau des disparités territoriales et sociales aussi bien en matière d'indice du revenu que concernant les paramètres d'accès aux services publics et de satisfaction des exigences de bien-être et de dignité.

« Nous nous attendions à des mesures effectives pour la réduction des disparités pluridimensionnelles, a-t-il martelé, tant économiques et sociales qu'entre les régions et entre les villes et les campagnes ou en matière de genre (...) mais nous n'en avons trouvé aucune trace dans votre programme ».

A cet effet, le président du Groupe socialiste s'est dit déçu quant à l'espoir de voir établir un programme rigoureux à même d'ancrer un système de protection sociale plus efficient et plus équitable en mesure de faire face aux aléas climatiques et aux risques sociaux.

Il a rappelé, par ailleurs, que le

Maroc a volontairement adhéré à de nombreuses conventions internationales et à la volonté politique exprimée par le plus haut sommet de l'Etat, outre les principes généraux contenus dans la Constitution qui constituent les fondements des instances de la bonne gouvernance. De ce fait, notre pays, estime-t-il, est tenu de mettre à profit les opportunités conjoncturelles et tous les facteurs d'incitation à l'intégration de l'ensemble des couches sociales dans le processus de création et de distribution de la fortune (...). A cet égard, il est nécessaire, a-t-il souligné, de réaliser le chantier de la protection sociale pour tous conformément aux principes de justice, d'équité et d'égalité des chances et de mettre un terme à toutes les formes de vulnérabilité et d'exclusion sociale.

D'autre part, Youssef Aidi rapproche au chef du gouvernement d'avoir ignoré dans sa déclaration le dialogue social aussi bien au sujet de son institutionnalisation que son agenda d'exercice. Il a rappelé, à ce propos, que les pays développés considèrent que le dialogue social est non seulement un moyen de soutien des droits fondamentaux relatifs au travail mais aussi un instrument pour la consolidation du développement économique et social. « J'espère que vous rattraperez cette lacune en annonçant votre disposition à ouvrir la voie du dialogue aux côtés des partenaires économiques et sociaux, a-t-il conclu dans ce volet ».

L'intervenant a souligné, d'autre part, que la confiance du citoyen quant à l'action politique et la préservation des acquis de l'Etat de droit nécessite d'œuvrer par tous les moyens à éradiquer les foyers de la corruption, et à l'assainissement de l'économie nationale de toutes les

tares de la rente, du monopole, des privilèges, de dilapidation des biens publics, des détournements financiers, entre autres.

Après ce premier pas, a-t-il encore indiqué, s'imposent le renforcement des capacités compétitives de l'économie nationale et l'augmentation de sa productivité.

Reprenant le chapitre de l'incitation de l'économie nationale en vue de l'emploi optimal, le conseiller, représentant de la FDT, met l'accent sur la nécessité d'éviter l'ambiguïté qui justifie la recrudescence de l'emploi indécent et la production de davantage de vulnérabilité dans le marché de l'emploi. Dans ce cadre, il a souligné que le programme ne fait aucune référence « aux centaines de milliers de travailleurs, de salariés et d'employés » qui ne sont pas déclarés à la CNSS et ne bénéficient d'aucun système de protection sociale (...).

Il a noté également que le programme en question n'évoque aucunement les mesures nécessaires pour l'intégration du secteur informel dans le tissu économique organisé avec tout ce que cela comporte comme avantages collectifs et individuels et perspectives prometteuses pour l'économie nationale.

D'autre part, l'intervenant a souligné que le chef du gouvernement a vaguement évoqué « le suivi du gouvernement du processus de réforme fiscale » alors que l'on s'attendait à l'annonce de l'instauration d'une réforme fiscale globale qui réduise la pression fiscale sur les contribuables, garantis une distribution équitable des charges des impôts et soit conforme aux standards internationaux et aux expériences pilotes en matière de politiques et de gouvernance fiscales.

Et de conclure que le contexte national général aurait pu favoriser de précieuses opportunités à même d'actionner une forte dynamique et une mutation qualitative vers de nouveaux horizons de l'Etat des droits et des libertés (...) mais sont survenus un volte-face et un changement imprévus dans ce processus... « Nous espérons que nous ne perdrons pas davantage d'opportunités en imposant la domination sur la décision publique et en ancrant la culture de la marginalisation et de l'exclusion... », a-t-il ajouté avant d'affirmer solennellement que l'USFP, s'agissant de la construction, demeure toujours disposée avec abnégation et détermination, fidèle aux préoccupations de la nation et aux intérêts des citoyens mais pour faire face à la domination et l'incursion, nous défendrons fermement et avec virulence la philosophie sur laquelle a été fondée la Constitution du 29 juillet 2011 mais aussi la concrétisation effective de ses dispositions... ».

Rachid Meftah

Mémorandum de partenariat et d'entente entre Chabiba ittihadia et Lutte palestinienne-Union de la jeunesse



Un mémorandum de partenariat et d'entente a été signé mercredi 13 octobre entre la Chabiba ittihadia et Lutte palestinienne-Union de la jeunesse.

Ce mémorandum, signé au siège central de l'USFP à Rabat par Abdellah Sibari, secrétaire général de la Chabiba ittihadia et Mourad Harfouche, secrétaire général de Lutte palestinienne-Union de la jeunesse appartenant au Front de lutte populaire palestinien, s'inscrit dans le cadre de l'activation du partenariat, de la coordination et du soutien des positions politiques entre les deux parties, ainsi que de la mise en œuvre des programmes communs dans les domaines de la jeunesse, et de la culture, entre autres.

Dans ce mémorandum, la Chabiba ittihadia réitère son soutien à la cause palestinienne aux niveaux national, régional et international, tandis que Lutte palestinienne-Union de la jeunesse

réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume. Les deux parties ont également convenu d'unifier leurs positions au sein des organisations arabes et internationales.

S'agissant du volet culturel, il a été convenu dans ce mémorandum d'effectuer des recherches et des études sur des dossiers d'intérêts communs entre les deux parties de soutenir les demandes de bourses universitaires en faveur des militants de Lutte palestinienne-Union de la jeunesse dans les universités publiques marocaines.

En vertu de ce document, il a été également décidé de partager les expériences, d'organiser conjointement des ateliers et des colonies de vacances et d'échanger des visites entre les deux par-

ties.

En outre, la Chabiba ittihadia et Lutte palestinienne-Union de la jeunesse ont mis l'accent sur l'importance du rapprochement culturel, sportif et institutionnel entre les institutions palestiniennes et marocaines.

Il convient de souligner que Lutte palestinienne-Union de la jeunesse vise à contribuer au développement de la jeunesse via la conception, le soutien et la mise en œuvre d'initiatives, de programmes et de projets en Palestine. Cette organisation œuvre également à faire entendre la voix de la jeunesse palestinienne, et agit comme une plateforme de plaidoyer sur les questions sociales, économiques, culturelles et politiques de la jeunesse.

H.T

Le développement des relations entre Rabat et Madrid suscite l'intérêt des médias espagnols

Après avoir consacré une partie du discours Royal, prononcé à l'occasion de la Révolution du Roi et du peuple, aux relations maroco-espagnoles, S.M le Roi Mohammed VI a récemment adressé un message de vœux et de félicitations au Roi Felipe VI d'Espagne et à la Reine Letizia, à l'occasion de la fête nationale de leur pays. Dans ce message, S.M le Roi a exprimé Sa grande satisfaction des liens d'amitié solides unissant les deux familles royales et des relations privilégiées marquées par la coopération fructueuse et l'estime

mutuelle existant entre les Royaumes du Maroc et d'Espagne, réitérant Sa détermination à poursuivre l'action commune pour les hisser au niveau des aspirations et des ambitions des deux peuples amis.

Les médias espagnols ont accordé une importance particulière à cette volonté de S.M le Roi d'inaugurer «une étape inédite» dans les relations avec l'Espagne qui devrait «reposer sur la confiance, la transparence, la considération mutuelle et le respect des engagements».

Le journal électronique espagnol «El Confidencial» a notamment évoqué «des excellentes relations qui unissent Rabat et Madrid» et a tenu à rappeler qu'il s'agit de la première lettre envoyée par S.M le Roi Mohammed VI au Roi d'Espagne après la crise survenue, le 21 avril dernier, entre les deux pays à la suite de l'hospitalisation sur le territoire espagnol du chef des séparatistes, Brahim Ghali. Le quotidien «La Razón» a, quant à lui, estimé que S.M le Roi a fait un grand geste en faveur de la reconstruction des relations diplomatiques avec l'Espagne et s'est demandé : «Qu'attend Pedro Sánchez pour visiter le Maroc ?». Et d'ajouter : «Le président du gouvernement espagnol ne semble engager, pour l'instant, aucune démarche pour réagir en conséquence et n'a toujours pas prévu de visite au Maroc». «Ce qui signifie une perte d'opportunités et de compétitivité pour l'économie espagnole», explique le journal espagnol qui évoque également les



dernières prévisions du FMI concernant le Maroc. «Après une baisse de 6,3% du PIB en 2020, le FMI prévoit une vigoureuse reprise de 5,7% d'ici la fin de l'année avec un taux d'inflation de 1,4%. Dans ses précédentes prévisions, l'institution financière ne prévoyait que 4,5%. Ce qui veut dire qu'entre les deux prévisions, il s'est passé quelque chose d'assez important qui a ajouté au pays une croissance de 1,2%», souligne-t-on, avant de rappeler que le Maroc a, jusqu'en août dernier, connu une augmentation considérable des investissements directs étrangers estimée à 16% et des transferts MRE qui ont atteint environ 46% sur la même

période. En plus du niveau confortable des réserves de devises qui représentent actuellement 7 mois d'importations.

Nos confrères de «La Razón» estiment que tout cela «représente une grande opportunité pour l'Espagne qui est restée le principal partenaire commercial du Maroc au cours de l'année écoulée, représentant 28,4% des échanges réalisés par le Royaume avec l'UE, pour une valeur estimée à 144,4 milliards de dirhams».

Il s'agit également que, selon l'annuaire d'entreprises ICEX, 350 entreprises espagnoles sont présentes au Maroc, des succursales bancaires aux sociétés

énergétiques, en passant par les cabinets d'avocats et les entreprises agricoles. «Il existe également 781 sociétés espagnoles détenant plus de 10% du capital des sociétés de droit marocain et 674 sociétés de droit marocain qui sont des filiales de sociétés espagnoles, propriétaires de plus de 50% de leur capital», ajoutent les journalistes du quotidien espagnol, avant de souligner que l'Espagne, «principal partenaire du Maroc, doit tenir compte de ces chiffres». «Le gouvernement Sánchez doit assumer ses responsabilités et engager un véritable dialogue stratégique avec son voisin du sud», concluent-ils.

Mehdi Ouassat



Le gouvernement Sánchez doit assumer ses responsabilités et engager un véritable dialogue stratégique avec son voisin du Sud

Consultations à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Sahara marocain



Nasser Bourita s'entretient avec son homologue surinamien

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita s'est entretenu, mardi par visioconférence, avec le ministre des Affaires étrangères, du Commerce et de la Coopération internationale de la République du Suriname, Albert Ramdin.

Cet entretien avait pour objectif d'impulser la mise en œuvre de la feuille de route de coopération bilatérale (2021-2024) signée en mars dernier et qui couvre plusieurs secteurs clés, tels que l'éducation, la formation professionnelle, l'agriculture, la santé ou encore le tourisme, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Lors d'une récente visite au Maroc, MM. Ramdin et Bourita ont réaffirmé les intentions mutuelles de coopération entre les deux pays, à travers notamment l'établissement d'une ambassade du Suriname à Rabat et d'un consulat général à Dakhla. Les deux parties envisagent ainsi d'approfondir davantage la concertation mutuelle dans un avenir proche.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu, mercredi à New York, des consultations à huis clos sur la question du Sahara marocain. Selon des sources diplomatiques à New York, les membres du Conseil de sécurité ont reçu un briefing du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Alexander Ivanko, ainsi que de la sous-secrétaire générale pour l'Afrique au département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, Martha Pöbce.

Ces consultations interviennent en prévision de l'adoption, fin octobre courant, d'une résolution prorogant le mandat de la Minurso, pour lequel le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a recommandé une durée d'un an. M. Guterres vient de nommer l'Italo-suédois Staffan de Mistura en tant que son nouvel envoyé personnel pour le Sahara marocain.

La nomination de M. de Mistura, qui devrait entamer son mandat début novembre prochain, est intervenue après l'aval du Conseil

de sécurité, qui a été officiellement saisi par le Secrétaire général des Nations unies.

Le Maroc avait exprimé son soutien à cette nomination après sa consultation par le Secrétaire général de l'ONU, il y a plusieurs semaines, ce que les autres parties ont également fait. Dans la lettre de nomination adressée au Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations unies avait indiqué que M. de Mistura travaillera avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario" sur la base de la ré-

solution 2548 du 30 octobre 2021 et d'autres résolutions du Conseil, ainsi qu'en tenant pleinement compte des progrès réalisés à ce jour, afin de parvenir à la solution politique de la question du Sahara marocain.

Ces résolutions du Conseil de sécurité, mentionnées dans le rapport du Secrétaire général, en l'occurrence les 2440, 2468, 2494 et 2548 ont réaffirmé que la solution politique, réaliste, pragmatique et de compromis est la seule issue à la question du Sahara marocain.

Le Conseil exécutif de l'Union africaine entame les travaux de sa 39^{ème} session ordinaire avec la participation du Maroc

Le Conseil exécutif de l'Union africaine a entamé, jeudi au siège de l'Organisation panafricaine à Addis-Abeba, les travaux de sa 39^{ème} session ordinaire avec la participation du Maroc.

Le Maroc est représenté par une délégation conduite par l'ambassadeur directeur général des relations bilatérales et des affaires régionales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, et composée notamment de l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, et du directeur du Grand Maghreb et des affaires de l'UMA et de l'UA, Abderrazzak Laassel.

Lors de cette session, le Conseil exécutif examinera le rapport de la 42^{ème} session ordinaire du Comité des représentants per-

manents de l'UA, le rapport sur la mise en œuvre opérationnelle du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), ainsi que la note conceptuelle et de la feuille de route relative au thème de l'année 2022 sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

Le Conseil devra procéder à l'élection notamment de deux commissaires de la Commission de l'UA, du président et du vice-président de l'Université panafricaine (PAU) et de quatre membres du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, qui s'exprimait à l'ouverture de cette session a souligné la nécessité de jeter un regard neuf sur le domaine de la coopération multilatérale, notant dans ce sens que l'élaboration en cours d'un projet de stratégie des partenariats et des documents cadres de politique générale offre l'occasion d'une telle approche. Evoquant la pandémie



de la Covid-19 qui a touché de plein fouet le continent à l'instar du reste du monde, le président de la Commission a relevé l'impératif de continuer à renforcer la stratégie de lutte de l'Afrique.

Moussa Faki Mahamat a, d'au-

tre part, relevé que les attaques terroristes et de la pandémie de la Covid-19 aggravent la menace de la famine et de la malnutrition qui pèse sur le continent. «Dans une démarche d'anticipation, nos leaders ont décidé de se pencher sur

la problématique de la nutrition et de la sécurité alimentaire qui sera le thème de l'année 2020», a noté le président de la Commission, appelant le Conseil exécutif à se prononcer sur la feuille de route relative à ce thème.



Un rappel de Moderna ou Pfizer marche mieux chez ceux vaccinés avec Johnson & Johnson



Les personnes ayant reçu le vaccin contre le Covid-19 de Johnson & Johnson pourraient avoir intérêt à recevoir une dose de rappel d'un vaccin différent, à ARN messenger, selon les résultats préliminaires d'une étude américaine publiée mercredi.

Cette étude, financée par les

Instituts nationaux de santé (NIH), était très attendue aux Etats-Unis car elle porte sur la possibilité de "mélanger" les vaccins -- c'est-à-dire d'utiliser un vaccin différent pour la dose de rappel que pour la série initiale -- ce qui n'est pas autorisé pour le moment dans le pays.

L'étude a été menée sur 458 adultes vaccinés avec l'un des trois

remèdes autorisés aux Etats-Unis (Pfizer, Moderna ou Johnson & Johnson), depuis au moins 12 semaines. Ces trois groupes ont chacun été divisés en trois nouveaux groupes, pour recevoir respectivement l'un des trois vaccins disponibles en dose de rappel. Les neuf groupes au total comportaient donc environ 50 personnes chacun.

Les chercheurs ont ensuite analysé les niveaux d'anticorps 15 jours après l'injection de la dose de rappel. Chez les personnes d'abord vaccinées avec Johnson & Johnson, les niveaux d'anticorps étaient multipliés par 4 après une dose de rappel du même vaccin, par 35 après un rappel de Pfizer, et par 76 après un rappel de Moderna.

Et les niveaux d'anticorps des personnes d'abord vaccinées avec Moderna étaient chaque fois plus élevés par rapport aux personnes d'abord vaccinées avec Pfizer ou Johnson & Johnson, et ce "indépendamment du vaccin administré pour la dose de rappel", note l'étude.

Par ailleurs, "aucun problème de sécurité n'a été identifié" après l'administration des rappels, est-il précisé. L'étude, qui n'a pas été encore approuvée par des pairs, présente toutefois plusieurs limites. D'abord, le dosage du rappel de Moderna administré était de 100 microgrammes, soit le double de ce que l'entreprise envisage en réalité pour sa dose de rappel.

De plus, le nombre de participants était réduit, et la réaction immunitaire pourrait évoluer avec le temps, au-delà des 15 jours observés ici. "Il est important de ne pas se laisser emporter par ces résultats", averti sur Twitter Peter Hotez, professeur au Baylor College of Medicine. Les résultats d'essais sur une deuxième dose de rappel de "J&J" menés par l'entreprise elle-même sur une plus longue période étaient "impressionnants", a-t-il rappelé.

L'étude des NIH devrait en tout cas alimenter les discussions d'un comité d'experts de l'Agence américaine des médicaments (FDA), qui doit étudier les demandes d'autorisation pour une dose de rappel de Moderna et de Johnson & Johnson, jeudi et vendredi, respectivement. Un rappel du vaccin de Pfizer est déjà autorisé dans le pays pour certaines catégories de population.

Cinq personnes tuées dans une attaque à l'arc en Norvège *La piste terroriste n'est pas exclue*

Une police norvégienne a arrêté un Danois de 37 ans, soupçonné d'être l'auteur d'une attaque à l'arc et aux flèches qui a fait cinq morts et deux blessés mercredi à Kongsberg, dans le sud-est du pays, les enquêteurs n'excluant pas à ce stade une motivation terroriste. Le suspect, interpellé peu de temps après les faits, est un citoyen danois de 37 ans résidant à Kongsberg, a annoncé la police norvégienne dans un communiqué publié dans la nuit de mercredi à jeudi.

"Nous avons décidé de confirmer cette information car beaucoup de rumeurs circulent sur les réseaux sociaux autour de l'auteur de l'attaque, certaines [mettant en cause] des personnes n'ayant aucun lien avec les actes graves commis", a-t-elle ajouté. Plus tôt dans la soirée, le responsable de la police locale, Øyvind Aas, avait fait état lors d'un point de presse de cinq personnes

mortes et deux blessés.

Les deux blessés ont été hospitalisés dans des unités de soins critiques mais, selon Øyvind Aas, rien n'indique que leur vie est en danger. L'un d'eux était un policier hors service qui se trouvait dans un supermarché, l'un des multiples endroits où l'attaque s'est produite. "Selon les informations dont nous disposons maintenant, il n'y a qu'une personne impliquée dans ces actes", a ajouté le policier. Aucun autre suspect n'est donc recherché.

Les motivations de l'agresseur sont encore inconnues à ce stade. Selon la chaîne TV2, généralement bien informée, l'auteur présumé de l'attaque est converti à l'islam et a des antécédents médicaux -- ce que les autorités n'ont pas voulu confirmer. "Vu le déroulement des faits, il est naturel d'évaluer s'il s'agit d'une attaque terroriste", a indiqué Øyvind Aas.

"Le suspect n'a pas été entendu et il est trop tôt pour se prononcer sur ses mobiles", a-t-il ajouté, précisant que les enquêteurs gardaient "toutes les possibilités ouvertes". Informée à 18H13 (16H13 GMT), la police a arrêté le suspect à 18H47 et l'a emmené au commissariat de la ville voisine de Drammen.

A Kongsberg, petite ville d'environ 25.000 habitants à environ 80 kilomètres à l'ouest d'Oslo, l'accès aux lieux du crime était bloqué par un cordon de police et des agents, a constaté un correspondant de l'AFP. Une femme, Hansine, qui a en partie assisté à l'attaque, a dit à TV2 avoir entendu du vacarme et vu une femme se mettre à l'abri ainsi qu'"un homme au coin de la rue avec des flèches dans un carquois sur l'épaule et un arc dans la main".

"Après, j'ai vu des gens courir

pour leur vie. L'un d'eux était une femme qui tenait un enfant par la main", a-t-elle témoigné auprès de la chaîne. "Ces événements nous ébranlent", a déclaré la Première ministre Erna Solberg, dont c'était le dernier jour en fonction. Elle devait céder jeudi son poste au travailliste Jonas Gahr Støre, vainqueur des législatives du 13 septembre.

Les habitants ont été appelés à rester chez eux tandis que d'importantes forces de police et de multiples ambulances ont été déployées. Des hélicoptères de la police et des services médicaux ainsi qu'une équipe de démineurs ont aussi été envoyés sur place. La direction norvégienne de la police a décidé que les agents, qui ne sont généralement pas armés, portaient des armes à titre temporaire dans tout le pays.

Plusieurs médias ont diffusé des

photos de flèches noires, de compétition semble-t-il, gisant au sol ou, pour l'une d'entre elles, solidement fichée dans un mur. Dans le passé, la Norvège, nation traditionnellement paisible, a été la cible d'attaques d'extrême droite.

Le 22 juillet 2011, Anders Behring Breivik avait tué 77 personnes en faisant exploser une bombe près du siège du gouvernement à Oslo, faisant huit morts, avant d'ouvrir le feu sur un rassemblement de la Jeunesse travailliste sur l'île d'Utøya, faisant 69 autres victimes.

En août 2019, Philip Manshaus avait aussi tiré dans une mosquée des environs d'Oslo, avant d'être maîtrisé par des fidèles, sans faire de blessé grave. Il avait auparavant abattu par racisme sa demi-sœur adoptive d'origine asiatique. Plusieurs projets d'attentats islamistes ont par ailleurs été déjoués.

Suite à la dissolution d'une association de défense des droits humains

Vague de dénonciations en Algérie

Plusieurs partis politiques et organisations non gouvernementales ont exprimé leur indignation et dénonciation suite à la dissolution par la justice algérienne de "Rassemblement Action Jeunesse" (RAJ), une association de défense des droits humains, suite à une requête du ministère algérien de l'Intérieur.

Réagissant à cette décision, le président de RAJ, Abdelouhab Fersaoui, a déploré ce verdict prononcé "malgré le travail des avocats qui ont montré dans les requêtes et dans les plaidoiries que le dossier est vide dans le fond et dans la forme, comme ils ont pu aussi déconstruire une requête basée sur des suppositions sans aucune preuve".

Dans un post sur Facebook, il a assuré que "ce verdict ne va pas nous affaiblir, n'effacera pas les 28 ans d'existence, de résistance et de lutte pour la citoyenneté, la liberté et la démocratie". De son côté, Amnesty International a dénoncé cette décision du tribunal administratif d'Alger de dissoudre RAJ, qualifiant ce verdict de "décision arbitraire" et de "gifle pour les libertés en Algérie".

Cette décision "est une gifle aux droits humains en Algérie. C'est aussi un indicateur inquiétant de la détermination des autorités à réprimer l'activisme indépendant, les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique", a déclaré Anna Guellali, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Amnesty International.

"La fermeture des organisations de la société civile est l'une des restrictions les plus sévères imposées au droit à la liberté d'association. Le faire dans le but de faire taire les critiques et d'écraser la dissidence est tout simplement illégal et inacceptable", a ajouté



Amnesty International.

Pour sa part, le vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'Homme (Laddh), Saïd Salhi, a dénoncé un "recul sur les acquis d'octobre 1988", ayant consacré le multipartisme et l'essor du mouvement associatif.

Quant au Front des forces socialistes (FFS), il a qualifié la décision d'"une première" depuis l'avènement du multipartisme, la liberté d'association et de la presse institués par la Constitution de 1988.

Selon son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, le FFS réitère la conviction que le changement pacifique ne peut venir que d'une "société structurée et organisée". "La logique du tout-répressif dans la gestion de la vie publique et son utilisation

comme la seule réponse aux légitimes aspirations populaires à la liberté (...) nourrissent les tendances extrémistes et menacent la cohésion nationale", avertit le plus vieux parti d'opposition en Algérie.

Pour le Parti des travailleurs (PT), "après des centaines d'arrestations, un pas grave vient d'être franchi : une organisation de jeunes, agréée depuis 28 ans, ayant pris part à de nombreux combats démocratiques, la restauration de la paix durant la décade noire et accompagné la révolution du 22 février 2019 est dissoute par voie administrative".

Pour ce parti, la dissolution du RAJ "confirme la volonté de remise en cause de l'ensemble des acquis du peuple algérien et des

libertés arrachées par le sang de plus de 500 jeunes victimes" lors des événements du 5 octobre 1988, en l'occurrence le droit à la liberté d'organisation et de création d'associations indépendantes. "C'est un acquis fondamental qui est remis en cause", dénonce ce parti d'opposition dans un communiqué.

De son côté, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a condamné une "nouvelle escalade dans le déni des droits fondamentaux des citoyens". "Après 28 ans d'un combat pour les libertés et l'émancipation de la jeunesse, l'association Rassemblement Action Jeunesse vient de subir les foudres d'un pouvoir aux abois par le biais d'un tribunal administratif", a dénoncé le porte-parole

du RCD, Atmane Mazouz, dans une publication sur Facebook. "La dissolution du RAJ signe désormais l'impossibilité pour la Nouvelle Algérie de tolérer l'existence de tout espace autonome", a ajouté M. Mazouz.

Le 26 mai dernier, le RAJ avait reçu, par le biais d'un huissier de justice, une citation à comparaître devant le tribunal administratif d'Alger, suite à une requête déposée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales sollicitant sa dissolution.

La requête est liée, d'après le ministère algérien de l'Intérieur, aux activités de RAJ qui seraient "en violation de la loi 12/06 réagissant les associations et en contradiction avec les objectifs énumérés dans les statuts de l'association".

En Inde, retour des foules aux fêtes religieuses

La principale saison des fêtes religieuses bat son plein en Inde et des foules immenses et bruyantes se présentent sur les marchés et dans les foires pour la première fois depuis deux ans, six mois à peine après une vague dévastatrice de Covid-19. Le coronavirus fait toujours plus de 200 victimes par jour dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants, mais ce chiffre est en forte baisse par rapport aux 4.000 décès quotidiens enregistrés en moyenne en avril et mai.

La plupart des activités sont revenues à la normale et l'Inde a administré près d'un milliard de doses de vaccin, environ 75% des personnes ayant reçu au moins une injection. La saison des festi-

tivités comprend Durga Puja, Dussehra et Diwali, les principales fêtes hindoues célébrées avec bruit, couleur et exubérance dans tout le pays. Les gens dépensent traditionnellement des fortunes pour acheter des robes, des sucreries, des voitures et d'autres biens de consommation, une frénésie vitale pour alimenter la sixième économie mondiale, malmenée par la pandémie.

Judi, à Calcutta, la foule a afflué vers les "pandals" colorés, des structures temporaires où sont installées pendant les festivités les idoles de la déesse hindoue Durga. Les spectateurs se sont ainsi bousculés pour apercevoir un pandal de 44 mètres de haut conçu comme une réplique

de gratte-ciel Burj Khalifa de Dubaï, sur lequel était projeté un éblouissant spectacle lumineux.

La police de la circulation de la capitale régionale munie de hauts parleurs a tenté de rappeler aux gens de garder leurs distances, en vain, même si de nombreuses personnes portaient des masques. "C'est le festival, donc les gens vont venir et s'amuser. Maintenant il n'y a plus de restrictions, le gouvernement nous a permis (de faire la fête) donc nous nous amusons ici", a déclaré à l'AFP Aradhana Gupta.

Riya Tai, elle, se souvient avec tristesse de ne pas avoir pu célébrer le festival l'année dernière, alors que des restrictions strictes concernant les virus

étaient en vigueur.

"Je me sens heureuse (cette fois), bien que la foule soit excessive. Je transpire à grosses gouttes mais je m'amuse quand même", a-t-elle déclaré, au milieu des tambours et de la musique Bollywood jouée par les haut-parleurs.

Les Etats voisins du Bihar et de l'Assam ont également vu des foules considérables, tout comme les Etats occidentaux du Maharashtra et du Gujarat. Lundi, le gouvernement du Premier ministre Narendra Modin, qui craint que cette longue période de fêtes ne soit marquée par une résurgence du Covid-19, a donné le coup d'envoi d'une campagne baptisée "Mission 100 jours".

"Nous demandons aux Etats de faire preuve d'une vigilance accrue au cours des 100 prochains jours, et de veiller à ce que les comportements appropriés au Covid soient observés", a déclaré un responsable gouvernemental cité par le journal Hindustan Times. "Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions sauver le pays d'une recrudescence attendue des cas", a-t-il ajouté selon cette même source.

Rajib Dasgupta, expert en santé communautaire, a déclaré à l'AFP que la forte proportion de personnes primo-vaccinées était susceptible de protéger le pays d'une nouvelle flambée, à moins qu'un nouveau variant hautement transmissible n'apparaisse.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SE DÉGAGER		BAUDEYS	MORCEAU D'ARN	DÉMON STRATIF	GRANDS VASES	PÏGE SYMBOLE DE L'OR		MOQUERIE	PRÉNOM	ÉPOUSE D'ABRAHAM	JALOUX
ARTICLE											
							GRAND CERF MÉTAL				
ENSEIGNE SYMBOLE DU NEON			EN BOSNIE			ENTRE TROIS ET QUATRE			LETTRES DE BOURVIL		
FORME D'ÊTRE			GRACIER	EN APNÉE			PARTIRAI BANDE				
			NIPÈRES						HÉLIUM FIN DE VERBE		
MÉTAL	GAÏNE	VIL VIEILLE CITÉ				PERSONNE SOTTE EN PARTIE				PETIT DE L'AIGLE	
ROULÉS				ROI DE POLOGNE	TORSE CONTE						
SIMPLE SOLDAT									UNE PARTIE DU GLOBE		FIN
		LETTRES DE CUBA				LETTRES D'ASSIUT		TRANS- GÉNÉRIQUE ENZYME			
APERÇU CERTAIN											
PETIT OS	MÉTAL			DÉCHIFFRÉES					PRÊTE- NOM		
								À L'ENVERS			

Solution mots flechés d'hier

BIEA	CONFIE	MAINTIEN	M	LACNE	MERCE	BOGASLA	T	EN	SE	C	VENIR
RES	OLU	ER	GOT								
MOUCHARD	LA										
PS	LIMACON										
RINCAGE	TEND										
BIEN	NL	IL	I								
SS	E	EFFETS									
O	TC	L	O								
ENTHOUSIASTE											
N	ENTORSE	U									
MEC	UTERIN										
HUMBLE	IOE										
CHUTE	ERRANT										

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Rédaction Mohamed Bouarab Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadija Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumein Warrach</p>	<p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Correspondants Ahmadou El Katab (Laâyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 0522 62.32.32 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs</p>	<p>Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue des E.A.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrebines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier DE PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> <p></p>
---	--	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement.

- I. Elles font la police sur le net.
- II. Entendus. - Bonheur du végétalien.
- III. Revues et corrigées. - Il connaît Boissy, Croissy, Poissy, Roissy.
- IV. Nous a fait connaître la famille Duranton. - Fait du bien quand on a mal.
- V. Il a le bras long. - Nom de plume.
- VI. N'a pas sa place à Longchamp. - Que fête.
- VII. Ne sera pas arrêté pour vol. - Un Sicilien qui ne manque pas d'activité. - Étain.
- VIII. Audessus du sol. - Pas cool.
- IX. Citron vert. - Bien serrée.
- X. Envioient leurs élèves à la boucherie.

VERTICALEMENT.

- 1. Saucisson source d'un calembour sur le décès d'une femme.
- 2. Nous apporte la pluie. - Outil de masseur.
- 3. N'est pas pareil. - Elle avait un capote anglaise.
- 4. Européenne de l'espace. - Rater.
- 5. Rognes. - Grecque ou basque.
- 6. Attention à ne pas le manquer. - Pris dans des griffes.
- 7. Petits bains.
- 8. Ce ne sont souvent que ficelles. - Grecque qui ne cache rien.
- 9. Pareil mais en très court. - Transporter du bois.
- 10. Travaille à la pompe. - Belle-fille.
- 11. Messidor, thermidor et fructidor. - Toujours là pour la bonne aventure.
- 12. Grondées.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	8	2		4	3					9	6	4		7	3		
4				9	2		6	7					6			4	2
					7		3			3			8				5
9	4	6		7						4	3	2					
8	2		3		9		1	4		1							2
				8		5	6	9					6	5	8		
	7		4							3		8					6
	9	3		5	8			1		4	2		9				
			1	3		9	8				9	1		2	8	5	
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
					9			8		3	4			6			2
	9			5			2	7		2	6					9	7
		5		2	3						5	8					
1	5						9				2			7			
6				4				3				3		1			
		2					7	4				9			3		
			2	9		7								4	2		
2	4			6			8			5	4				1	6	
3			1							2		7			9	8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	R	E	D	R	E	S	S	E	M	E	N	T
II	E	P	E	E		O	C	C	U	P	E	R
III	M	A	N	G	U	I	E	R		U	S	A
IV	B	R	U		R	E	N	I	E	R		Q
V	O	S	E	E	S		A	N	N	E	A	U
VI	U		E	N	S	O	R		T	E	L	E
VII	R	A	S	E		V	I	D	E		B	U
VIII	S	C		R	A	I	S	O	N	N	E	S
IX	E	T	U	V	A	N	T		T	O	R	E
X	R	E	V	E	R	S	E	M	E	N	T	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>									
2	3	4	6	8	7	5	1	9		2	5	1	4	7	8	6	9	3
8	5	9	1	4	2	6	7	3		6	7	9	3	2	5	4	1	8
1	6	7	9	5	3	2	4	8		8	4	3	1	9	6	5	7	2
4	7	5	8	9	1	3	6	2		5	9	4	6	1	2	3	8	7
9	1	2	3	6	4	8	5	7		7	6	8	9	4	3	1	2	5
3	8	6	2	7	5	1	9	4		3	1	2	5	8	7	9	4	6
5	9	8	4	2	6	7	3	1		1	2	6	7	3	4	8	5	9
7	4	1	5	3	8	9	2	6		4	8	5	2	6	9	7	3	1
6	2	3	7	1	9	4	8	5		9	3	7	8	5	1	2	6	4
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>									
2	3	4	6	8	7	5	1	9		6	5	7	2	4	1	9	3	8
8	5	9	1	4	2	6	7	3		4	1	8	7	3	9	6	2	5
1	6	7	9	5	3	2	4	8		2	3	9	6	8	5	4	7	1
4	7	5	8	9	1	3	6	2		3	9	6	8	2	4	1	5	7
9	1	2	3	6	4	8	5	7		8	2	5	1	6	7	3	4	9
3	8	6	2	7	5	1	9	4		1	7	4	9	5	3	8	6	2
5	9	8	4	2	6	7	3	1		9	4	1	3	7	2	5	8	6
7	4	1	5	3	8	9	2	6		5	8	2	4	9	6	7	1	3
6	2	3	7	1	9	4	8	5		7	6	3	5	1	8	2	9	4



La Bourse de Casablanca et l'APSB s'associent pour le développement du marché boursier

La Bourse de Casablanca et l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB) ont signé, récemment, une convention de partenariat en vue de collaborer pour le développement du marché boursier.

Ce partenariat vise, également, à améliorer l'attractivité et la liquidité du marché boursier et ainsi à mieux contribuer au financement de l'économie, indiquent la Bourse de Casablanca et l'APSB dans un communiqué conjoint.

Ces objectifs, précise la même source, répondent parfaitement au Nouveau modèle de développement (NMD), engagé par le Maroc et qui a fixé une ambition forte pour le marché boursier, dont l'atteinte permettra d'amorcer durablement ce nouveau modèle et de contribuer à la mise en place d'une croissance économique durable et inclusive, rapporte la MAP. Dans le cadre de cette convention, les deux parties mettront en place un plan d'actions annuel commun qui couvre plusieurs axes de coopération, portant sur le développement des marchés et des produits, l'amélioration de la liquidité et de l'attractivité du marché, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), la valorisation de la technologie et de la Data, ainsi que l'intégration continentale et internationale.

"Grâce à sa forte capacité à mobiliser l'épargne et à financer les entreprises marocaines, le marché boursier est appelé à jouer pleinement son rôle de catalyseur du processus d'amorçage dans le Nouveau modèle de développement", a déclaré, à cette occasion, le président du Conseil d'administration de la Bourse de Casablanca, Kamal Mokdad, cité par le communiqué.

"En unissant nos efforts à ceux engagés par les sociétés de Bourse à travers cette convention, nous apporterons un soutien efficace au développement économique de notre pays", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le président de l'APSB, Rachid Outariatte, a relevé que "cette convention est le témoignage de notre volonté continue à participer activement au développement du marché dans l'objectif d'améliorer son attractivité et contribuer au financement de l'économie". "Avec notre partenaire (Bourse de Casablanca), nous travaillerons sur des domaines de coopération à forte valeur qui permettront de promouvoir de nouveaux produits répondant aux besoins de diversification et de gestion des risques des investisseurs et contribueront à améliorer la profondeur et la liquidité du marché financier", a dit M. Outariatte.

Il a, en outre, précisé que des réformes structurantes sont en cours, réaffirmant que les sociétés de Bourse ont l'ambition d'accompagner la transformation du marché boursier.

Bank Al-Maghrib relève ses prévisions de croissance pour cette année à 6,2%

Bank Al-Maghrib a maintenu mercredi 13 son taux directeur inchangé à 1,5%, estimant que son niveau actuel demeure « approprié », et relevé ses prévisions de croissance pour cette année à 6,2%.

« L'orientation de la politique monétaire reste largement accommodante, assurant des conditions de financement adéquates », a justifié le Conseil de politique monétaire de Bank Al-Maghrib à l'issue de sa troisième réunion trimestrielle de l'année 2021.

Analysant la conjoncture économique nationale ainsi que les projections macroéconomiques à moyen terme de l'institution publique, la Banque centrale a relevé des progrès significatifs réalisés par le Maroc en matière de vaccination, la poursuite de la reprise de l'activité économique et l'évolution de l'inflation à des niveaux modérés en dépit d'une certaine accentuation des pressions inflationnistes externes.

Le Conseil, qui s'est enquis également des derniers développements sur le marché de change et de l'impact des interventions récentes de la Banque pour résorber les excédents conjoncturels de devises, a en outre noté qu'après une relative accélération à 1,6% en moyenne au deuxième trimestre de 2021 et à 2,2% en juillet, l'inflation est revenue à 0,8% en août en lien avec la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils.

Selon les prévisions de BAM, l'inflation « devrait ressortir à



1,2% sur l'ensemble de cette année et s'établir à 1,6% en 2022 et ce, après un taux de 0,7% en 2020 », tandis que sa composante sous-jacente devrait passer de 0,5% en moyenne en 2020 à 1,4% en 2021 et atteindrait 2,1% en 2022.

Poursuivant son analyse de l'évolution de la conjoncture économique nationale, Bank Al-Maghrib a annoncé que la reprise devrait se poursuivre, « soutenue par les progrès notables de la campagne de vaccination, la très bonne campagne agricole, le stimulus budgétaire ainsi que l'orientation accommodante de la politique monétaire ».

Des projections de la Banque centrale, il ressort que le PIB terminerai l'année 2021 avec un rebond de 6,2%, en révision à la hausse de 0,9 point par rapport aux prévisions de juin dernier.

Dans son communiqué, BAM a indiqué que « cette amélioration reflète une augmentation de 18,8% de la valeur ajoutée agricole, compte tenu d'une récolte céréalière de 103,2 millions de quintaux, et une augmentation de 4,6% de celle non agricole ».

D'après l'institution publique, la croissance devrait se consolider à 3% l'année prochaine, « recouvrant un repli de 3,3% de la valeur ajoutée agricole, sous l'hypothèse d'un retour à une production céréalière moyenne, et un accroissement de 3,6% de celle des activités non agricoles ».

Analysant l'évolution du

marché du travail, la Banque a noté une amélioration de 1,3 point du taux d'activité à 46,1% alors que le taux de chômage s'est aggravé de 0,5 point à 12,8%. Elle a, à cette occasion, rappelé que les données du deuxième trimestre 2021 qui font ressortir une création de 405 mille emplois en glissement annuel, jugeant ce nombre en deçà des 533 mille actifs qui ont rejoint le marché au cours de la même période.

Pour ce qui est des échanges extérieurs, la reprise du commerce de biens observée en août dernier devrait se poursuivre avec une hausse des exportations de 22,6% en 2021 puis de 5,9% en 2022, a indiqué BAM soulignant qu'elle serait tirée principalement par les ventes du phosphate et dérivés et la construction automobile.

Les importations devraient de leur côté s'accroître de 19,6% en 2021, en raison essentiellement des augmentations prévues des achats de biens d'équipement et de consommation, ainsi que de l'alourdissement de la facture énergétique. Mais elles devraient accusé une décélération de leur rythme à 4% en 2022.

En 2022, sous l'hypothèse d'un allègement significatif des restrictions sanitaires, les recettes voyageraient un rebond à 60,7 milliards (après une baisse de 8,6% à 33,3 milliards de dirhams prévue en 2021); tandis que les transferts des MRE, après une progression importante de 27,7% en 2021, baisse-

rait de 5% à 82,7 milliards en 2022.

Selon BAM, qui tient compte, en particulier, des financements extérieurs prévus du Trésor et de l'allocation de DTS de 10,8 milliards de dirhams, « les avoirs officiels de réserve se situeraient à 335 milliards de dirhams à fin 2021 et à 345,1 milliards à fin 2022 ».

Pour ce qui est du crédit bancaire au secteur non financier dont la progression a accusé un léger ralentissement à 3,3% au deuxième trimestre, il devrait terminer cette année avec une hausse de 3,7% puis augmenter de 3,8% en 2022, a-t-elle poursuivi.

S'agissant des finances publiques, Bank Al-Maghrib a noté une amélioration de 9,3% des recettes ordinaires, alors que les dépenses globales se sont alourdies de 8%, en lien notamment avec les augmentations des dépenses de biens et services, des transferts aux collectivités territoriales et de la charge de compensation.

Le déficit de caisse, qui intègre une réduction du stock des opérations en instance d'un montant de 18,5 milliards, s'est établi à 67,4 milliards, au lieu de 48,2 milliards à la même période en 2020.

Ainsi, « le déficit budgétaire, hors privatisation, devrait s'améliorer, selon les projections de Bank Al-Maghrib, passant de 7,6% du PIB en 2020 à 7,3% en 2021 et à 6,8% en 2022 », a-t-elle déduit.

Alain Bouthy



La Banque centrale garde son taux directeur inchangé à 1,5%

Prorogation jusqu'au 31 décembre des avantages en faveur des contribuables nouvellement identifiés



La Direction générale des impôts (DGI) rappelle la prorogation des avantages en faveur des contribuables nouvellement identifiés, jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans un communiqué, la DGI informe "les contribuables que l'article 6 de la loi de Finances pour l'année 2021 a prorogé les avantages en faveur des personnes physiques nouvellement identifiées, jusqu'au 31 décembre 2021".

Ainsi, les personnes physiques exerçant une activité passible de l'impôt sur le revenu qui s'identifient pour la

première fois auprès de l'administration fiscale, en s'inscrivant au rôle de la taxe professionnelle, avant cette date, ne sont imposables que sur la base des revenus acquis et des opérations réalisées à partir de la date de leur identification, note la même source.

Les contribuables nouvellement identifiés bénéficient également des autres avantages prévus par le droit commun, tels que l'exonération quinquennale de la taxe professionnelle et l'exonération totale ou taux réduit applicable en matière d'impôt sur le revenu.

Hausse de 29% en valeur des produits de la pêche à Safi

Les produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés au niveau du port de Safi ont enregistré durant les neuf premiers mois de l'année en cours, une hausse de 29% en valeur, et ce par rapport à la même période de l'année écoulée.

Selon des données de l'Office national des pêches (ONP), les produits de mer commercialisés au niveau du port de Safi et du point de débarquement aménagé (PDA) de Souiriâ Kdima ont été accompagnés de baisses respectives en poids, soit 11% (42.627 tonnes) et 37% (756 tonnes), rapporte la MAP. Et ce comparativement à la même période de l'année dernière, quand les produits de la pêche au niveau du pôle de Safi ont atteint un volume de 47.903 tonnes, et 1.207 tonnes à Souiriâ Kdima.

Ces hausses en valeur des produits de la pêche respectivement au

niveau du port de Safi et du PDA de Souiriâ Kdima ont été accompagnés de baisses respectives en poids, soit 11% (42.627 tonnes) et 37% (756 tonnes), rapporte la MAP. Et ce comparativement à la même période de l'année dernière, quand les produits de la pêche au niveau du pôle de Safi ont atteint un volume de 47.903 tonnes, et 1.207 tonnes à Souiriâ Kdima.

Les captures des poissons pélagiques arrivent en tête au niveau du port de Safi, avec une hausse de 2% en valeur, soit 127,2 MDH et une baisse de 12% en poids avec 39.628 tonnes, tandis qu'au niveau du PDA de Souiriâ Kdima, ces prises ont enregistré des baisses de 62% en valeur (91.000 DH) et 65% en poids (13 tonnes).

Les quantités du poisson blanc commercialisées ont affiché, quant à elles, une hausse de 17% en valeur (45,1 MDH) et une baisse de 7% en poids (1.059 tonnes) au niveau de port de Safi, alors qu'au niveau du PDA Souiriâ Kdima, les captures de ces espèces de poisson ont affiché des baisses de 46% en valeur (3,9 MDH) et de 61% en poids (124 tonnes).

Pour ce qui est des captures de céphalopodes, elles ont enregistré une augmentation de 109% en valeur (107 MDH) et de 29% en poids (1.369 tonnes) au niveau du port de Safi.

Au niveau du PDA de Souiriâ Kdima, les prises des céphalopodes



ont connu des hausses de 111% en valeur (44,5 MDH) et de 26% en poids (549 tonnes).

Les prises de crustacés ont, de leurs côtés, enregistré au niveau du port de Safi une hausse de 19% au niveau de la valeur (4,6 MDH) et une hausse de 57% en poids (82 tonnes), a relevé la même source, ajoutant qu'au niveau du PDA de Souiriâ Kdima, ces prises ont affiché une ten-

dance baissière de 62% en valeur (128.000 DH) et 67% en poids (339 tonnes).

S'agissant de la commercialisation des algues marines, le port de Safi a enregistré des baisses de 34% en valeur (1,9 MDH) et 34% en poids (488 tonnes).

Au niveau du PDA de Souiriâ Kdima, les quantités commercialisées d'algues marines ont enregistré des

baisses de 83% en valeur (275.000 DH) et 83% en poids (69 tonnes).

Le secteur de la pêche, rappelé, constitue un pilier de l'économie locale, en ce sens qu'il pourvoit plus de 50.000 emplois directs et indirects.

La flotte de pêche au niveau du port de Safi se compose de 1.319 unités, dont 64 sardiniers, 83 chalutiers, 217 palangriers et 955 barques "Flouka".



Les captures des poissons pélagiques arrivent en tête

Red Med Finance devient Red Med Capital

Red Med Finance a annoncé, mardi, le changement de sa dénomination qui devient désormais "Red Med Capital".

"Après l'obtention de l'agrément OPCC de la société de gestion Red Med Private Equity et l'acquisition de la société de bourse Mena Capital Partners, renommée Red Med Securities, Red Med finance se structure aujourd'hui autour de 4 filiales et de-

vient Red Med Capital", indique la société dans un communiqué.

Les 4 filiales du Groupe, qui compte 35 collaborateurs, sont Red Med Corporate Finance, Red Med Asset Management, Red Med private Equity et Red Med Securities, rapporte la MAP.

Fondé en 2004 avec comme cœur de métier le Corporate Finance, Red Med Finance a amorcé un premier tournant en

2011 avec le lancement de la gestion d'actifs, qui a aujourd'hui franchi le seuil des 10 milliards de dirhams sous gestion.

Une décennie plus tard, le Groupe franchit une nouvelle étape en s'inscrivant désormais dans l'ensemble des métiers de la banque d'investissement, poursuit le communiqué, ajoutant qu'avant Red Med Private Equity, dont l'agrément de société de gestion

d'OPCC a été obtenu en mai 2021 et qui s'apprête déjà à lancer son premier fonds dédié aux PME marocaines et régionales et l'acquisition de la société de bourse Mena Capital Partners en août de la même année, le Groupe Red Med conforte son positionnement de banque d'investissement indépendante et intégrée.

La nouvelle dénomination

s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle illustrant la dynamique de développement fruit de la vision stratégique de son fondateur, Abdeslam Ababou qui, dès sa création, a eu l'ambition de faire de Red Med un groupe marocain indépendant de référence, offrant une gamme de services complète dans l'ensemble des métiers de la Banque d'investissement.

Art & culture

Concours Ana Maghribi.a

Lancement de la 8^{ème} édition autour du thème "Femmes au futur : imaginer l'égalité"



Vous avez moins de 30 ans et vous êtes passionné par le cinéma ? Ce concours est fait pour vous. Organisée par l'Institut français du Maroc, en partenariat avec le Crédit du Maroc et Jawjab, la 8^{ème} édition du concours national de films courts Ana Maghribi.a est enfin lancée. Pour y participer, rien de plus facile. Il vous suffira de réaliser un court métrage de moins de 90 secondes autour du thème "Femmes au futur : imaginer l'égalité" puis de l'envoyer avant le 29 novembre sur le site internet www.concoursanamaghribi.org.

Le choix du thème n'est pas le fruit du hasard. Il répond à un sujet d'actualité plus brûlant que jamais. Mais pas seulement. «Femmes au futur» propose à chacun.e de rompre avec les codes et de s'approprier l'avenir à travers une narration d'anticipa-

tion pour penser l'égalité de genre et dénoncer les inégalités qui menacent l'équilibre de nos sociétés de demain", précise l'Institut français par le biais d'un communiqué.

Rien de bien surprenant finalement à ce que l'idée exprimée dans le film soit "le premier critère de sélection. La réalisation et la qualité technique seront prises en compte dans un second temps", rappelle l'Institut français qui n'est pas à son premier coup d'essai. Le concours international de films courts Ana Maghribi.a ne date pas d'hier. Il a été créé en 2014 "afin de proposer un espace de libre expression et de créativité pour les jeunes sans contraintes de moyens", indiquent les organisateurs. Et d'ajouter : "Ce concours a pour vocation d'interroger la jeunesse sur des thématiques qui la concernent : l'identité,

le statut des femmes, le changement climatique, l'ouverture au monde, vivre la ville ensemble, les rencontres(s), l'engagement ou encore l'africanité".

Lors de l'édition précédente, une soixantaine de films ont été envoyés lors de l'édition 2021 d'Ana Maghribi.a. Mais seulement cinq prix ont été remis aux gagnants. Cette année, le jury composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, présidé par la réalisatrice et scénariste franco-marocaine Sofia Alaoui (Qu'importe si les bêtes meurent), aura la lourde tâche de décerner trois prix. En parallèle, le Crédit du Maroc aura également son mot à dire en désignant un gagnant. Idem pour l'Institut français. Soit, encore une fois, 5 prix, auxquels s'ajouteront plusieurs autres pour récompenser les vidéos les plus créa-

tives et originales.

Ainsi, l'Institut français du Maroc poursuit son engagement culturel sur l'ensemble du territoire national, via notamment ses 12 antennes dans les villes de Casablanca, Tanger, Marrakech, Rabat, Fès, Meknès, Tétouan, Oujda, Essaouira, Agadir, Kénitra et El Jadida. Confirmant par la même occasion son rôle de principale plateforme de dialogue entre la France et le Maroc dans les domaines de la culture et du savoir. Sur chacun de ses 12 sites sont proposés des cours de français, un accompagnement des étudiants désireux de poursuivre leur formation supérieure en France, et donc l'organisation d'événements culturels, à travers divers services comme la médiathèque mis à disposition du public.

C.C

Partenariat Unesco/Netflix pour "trouver les réalisateurs de demain" en Afrique subsaharienne

Dénicher les "nouveaux talents" parmi les jeunes réalisateurs d'Afrique subsaharienne, financer leurs projets et leur permettre de les diffuser sur Netflix en 2022: l'Unesco et le géant américain lancent jeudi un concours de court métrage sur le thème des "contes populaires d'Afrique réinventés".

"Cette initiative vise à partir à la recherche de nouveaux talents et de grands contes populaires qui sont une part très importante de notre patrimoine et de notre culture en Afrique", a expliqué à l'AFP le Nigérian

Ben Amadasun, responsable Afrique des contenus originaux et acquisitions de la plateforme américaine de vidéo à la demande, en visite à Paris.

"Nous voulons que ces talents s'emparent de contes qu'ils apprécient pour leurs messages et qu'ils les réinventent en un court métrage qui, nous l'espérons, émouvra le public", a-t-il ajouté. Les six gagnants de ce concours recevront 25.000 dollars à titre personnel et bénéficieront d'une formation et d'un encadrement par des professionnels de l'industrie.

Ils recevront en outre un

budget de 75.000 dollars pour créer, filmer et produire leurs courts métrages qui seront diffusés sur Netflix en 2022, précise jeudi l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), dans un communiqué. Les participants au concours - ouvert jusqu'au 14 novembre - doivent notamment être âgés de 18 à 35 ans, vivre et être originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne et avoir minimum deux ans (et maximum cinq ans) d'expérience professionnelle dans l'industrie audiovisuelle.

L'agence de l'ONU et Net-

flix soulignent que "nombre de réalisateurs émergents ont des difficultés à trouver des financements et une visibilité qui leur permettraient de faire valoir leurs talents et de développer leurs carrières créatives". "Ce concours vise à s'attaquer à ce problème et à permettre aux auteurs africains" de montrer leur travail à un public à travers le monde, ajoute le communiqué.

"Nous avons vécu pendant un an et demi une perte du présentiel des manifestations culturelles qui, pour nous, démontre qu'il y a une urgence à la transmission parce que sinon on

court à la possibilité de la perte complète de certaines traditions qui sont fondamentales pour les générations plus jeunes", a déclaré à l'AFP Ernesto Ottone Ramirez, sous-directeur général pour la culture à l'Unesco. Il a rappelé que l'organisation est chargée du "patrimoine immatériel" et que "l'Afrique est une priorité" pour l'Unesco.

L'Unesco a publié le 5 octobre un rapport fruit de deux ans de travail, faisant pour la première fois un bilan de l'État et des défis de l'industrie cinématographique et audiovisuelle dans les 54 pays d'Afrique.

Festival de Kelaâ des Sraghna du court métrage

Une première en format virtuel

La Maison de la culture (Dar Attakafa) de Kelaâ des Sraghna organise, du 13 au 17 octobre courant, la 1ère édition du Festival de Kelaâ des Sraghna du court métrage à distance, une manifestation culturelle et artistique dédiée à la promotion culturelle de la région de Marrakech-Safi en général et de cette province en particulier.

Organisé en coordination avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, à travers la Direction régionale de la culture à Marrakech-Safi, ce festival vient étoffer la pléthore de manifestations culturelles et artistiques programmées dans la région, indique un communiqué des organisateurs, ajoutant que le programme de ce festival mise sur des activités visant l'en-

couragement des jeunes talents concernés par le septième art et la vulgarisation de la culture cinématographique auprès des jeunes et des autres catégories sociales.

Au programme de cette première édition figurent des conférences scientifiques portant sur "L'évolution de la critique cinématographique marocaine" animée par Dr. Mohamed Chouika, "La langue cinématographique" donnée par le réalisateur et acteur Mohamed Oumai, et "L'intelligence artificielle dans le domaine du cinéma", animée par Jilali Laktati.

Le festival projettera 16 courts métrages de réalisateurs issus des villes de Marrakech, Laâyoune, Settât, Ouarzazate, Agadir, Casablanca, Ait Ourir, Ber-

chid, Khouribga, Imintanout, en plus d'une participation honorifique de Tunisie.

Cette première édition rendra hommage à l'artiste marocain Omar Azouzou, en reconnaissance de son parcours artistique prolifique et sa participation distinguée dans plusieurs films cinématographiques et œuvres télévisées.

Les conférences, les courts métrages et les autres activités programmées seront diffusées via les plateformes officielles de Dar Attakafa de Kelaâ des Sraghna et la Direction régionale de la culture à Marrakech aux réseaux sociaux, conformément aux mesures préventives visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).



Bouillon de culture

Théâtre

La Fondation Al Mada-Villa des arts de Rabat abrite, le vendredi à 19h00, la présentation de la pièce de théâtre "68 mon amour" interprétée par le comédien Mehdi Pyro. Dans cette pièce, le dramaturge anglais Roger Lombardot relate les changements essentiels que les événements de mai 68 ont eus sur toute une génération. Dépassant la grande histoire de la contestation sociale et politique tout en faisant référence, il s'attache à raconter le sentiment de liberté que cette période a provoqué chez lui.

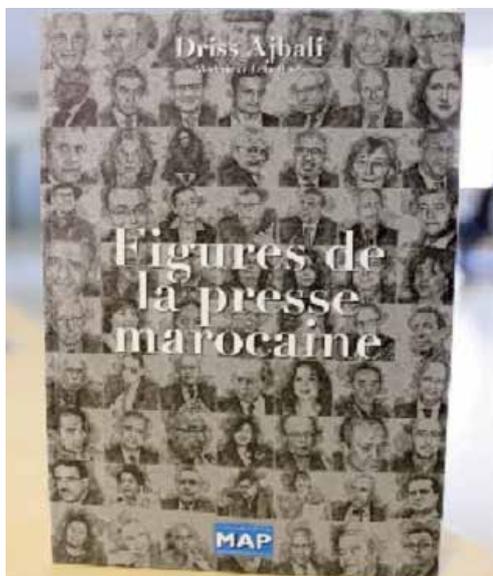
Cinéma

Le cinéma Le Colisée, l'ESAV Marrakech, l'Institut français de Marrakech, le Es Saadi Marrakech Resort et la Fondation Dar Bellarj, au cœur de la Médina de Marrakech, organisent une nouvelle édition de la Fête du cinéma de Marrakech, avec pour invitée d'honneur la grande comédienne Raouia. Cet événement qui se tiendra le vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 novembre 2021, célébrera la réouverture des salles avec un programme 100% marocain, riche en films rares ou inédits, en présence de réalisateurs, comédiens et producteurs du cinéma national.

Littérature

Le romancier My Seddik Rabbaj vient de sortir son nouveau roman "Différent" aux éditions Le Fennec. Cette œuvre singulière par son récit retrace les pensées d'un jeune héros assoiffé de liberté. "Tout quitter du jour au lendemain, meurtri, parce qu'on est différent?", s'interroge l'auteur dans son livre. Né en 1968, My Seddik Rabbaj est romancier et nouvelliste. Il vit à Marrakech où il enseigne le français. Il est l'auteur de plusieurs romans notamment "Incha'Allah" (2006), "L'école des sables" (2008) Éditions UBU (France), "Suicidaire en sursis" (2013, Éditions Afrique Orient) et "Nos parents nous blessent avant de mourir" (2018 Éditions Le Fennec).

"Figures de la presse marocaine", une sociologie du journalisme national



Réalisé par Driss Ajbali, le médiateur de la MAP, "Figures de la presse marocaine" est un travail de fond qui cadrerait parfaitement avec les nouvelles missions de la MAP, celles d'accompagner le secteur médiatique par la connaissance, le savoir et la recherche, souligne le directeur général de l'agence, Khalil Hachimi Idrissi, qui a préfacé l'ouvrage.

Sur le fond, il y a matière dans ce livre à faire «une sociologie du journaliste marocain. Une typologie structurée des hommes de presse, une étude sur leurs trajectoires diagonales ou une thèse universitaire sur leur impact sur la vie institutionnelle du pays, la transition démocratique ou le débat public», souligne M. Hachimi Idrissi, qui a intitulé sa préface «un travail herculéen».

Ce projet «titanesque» est réalisé par le médiateur de la MAP, un auteur qui a du talent et qui possède le sens de la mesure et de la pondération. Il a réussi dans cet exercice, note M. Hachimi Idrissi. M. Ajbali, estime-t-il, "a eu le courage de faire un choix. Celui de ne pas se cacher derrière une pseudo-objectivité inatteignable mais d'assumer une subjectivité honnête qui le rapproche des sujets traités".

«Parler du journaliste marocain est une gageure. Lui, il parle de tout. Mais de lui, personne ne parle, y

compris lui-même», souligne, pour sa part, l'auteur du livre. "En dehors des productions publiées et des journalistes les plus connus, il faut être un sioux pour suivre les empreintes de la plupart d'entre eux. Sérieuse lacune que la présente initiative de la MAP, faut-il l'espérer, aidera à amoindrir", écrit-il.

M. Ajbali estime que l'ambition initiale, assignée à la démarche, modeste en soi, était de parler des journalistes marocains et pourquoi pas, par cette initiative, leur rendre, en quelque sorte, un hommage, précisant qu'en cherchant à écrire des histoires singulières, des parcours individuels, on butte obliquement sur l'histoire d'une profession et, en filigrane, sur l'histoire politique du Maroc, d'après-indépendance. «L'histoire du journalisme, dans notre pays, est intimement liée à son histoire politique», soutient-il.

De Format moyen, "Figures de la presse marocaine" (493 pages) compte les portraits de 230 journalistes qui ont marqué le paysage médiatique et de la presse marocaine depuis l'indépendance. Journalistes de la presse écrite, mais également de la télévision et de la radio et de l'Agence marocaine de presse, tout le gotha de la presse marocaine y trouve une place pour à la fin donner une réelle lecture dans l'histoire du Maroc à travers le vécu de tout ce monde.

AQUAVET
Sarl A.U. au capital de 100 000,00 Dh
Mag. 1-2 et 3, RDC de la mosquée Omar Al Farouk, lotissement Naourasse, Dar Bouazza, Nouaceur
IF : 26074109 –
TP : 409041 Casablanca -
ICE : 002071847000031 -
RC : 409041 Casablanca
EXTENSION
D'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 14/09/2021, a décidé l'extension de l'objet social en y rajoutant les activités suivantes :

L'importation, l'exportation, la commercialisation de matériel, appareillage, pièces de rechange, fourniture, accessoires et matière ou produit pour pressing, teinturerie et blanchisserie.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, en conséquence, d'approuver les statuts sociaux tel qu'ils été mis à jour suite à cette extension.

Les documents juridiques relatifs à ces décisions ont été déposés auprès du secrétariat de greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/10/2021 sous numéro 796470

Pour extrait et mention
La gérance

N° 8696/PA

CABINET EXTRA
COMPTA SARL AU
Travaux de Comptabilité et conseils fiscaux

INITIATIVE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT SARL
Société à responsabilité limitée à associé unique - Au capital de 100.000,00 DHS
Siège social : RUE SOU-

MAYA RESIDENCE
CHEHRAZAD 3, 5 eme
ETAGE N°22 PALMIERS
CASABLANCA
RC : 411375

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/07/2021, on aura les modifications suivantes :
Les deux associés Mr OUBA HAMID et EL ANBARI RACHID auront
• 50% des parts social de la société après les cessions des parts sociaux en leur faveur soit 50 000 dh chacun.
• la cogérance de la société.
Le Dépôt légal a été effectué le 07/10/2021 au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n°34783/2021.

N° 8697/PA

CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA

Tel/Fax: 0537649573

GSM: 0668792975.

«BELKHADRA

CAR»SARL.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL:
RDC N° 772 HAY RIAD
BOUZNKA.

RC : 6023 IF: 39449776

Au siège social : RDC N°772 HAY RIAD BOUZNKA, les associés de la société à responsabilité limitée «BELKHADRA CAR» SARL. ont décidé ce qui suit :

Le 31 aout à dix heures
Première résolution : Cession des parts sociales ;

L'assemblée générale prend acte de cession de 500 parts sociales par Mr. MILOUD BELKHADRA Titulaire de la CIN N°TK21242 et 500 parts

sociales par Mr. ALI BELKHADRA Titulaire de la CIN N° A202227 au profit de Mr. TOUARHA BADR, Titulaire de la CIN N° TA81447.
Deuxième résolution: Démission du gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant
L'assemblée générale accepte la démission de Mr. MILOUD BELKHADRA, de sa

fonction gérant de la société «BELKHADRA CAR » et nomme Mr TOUARHA BADR nouveau gérant de la société.

Troisième résolution: La transformation de la forme juridique

La transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée «SARL» à une société

à responsabilité limité d'associé unique «SARL AU»

Le 27 septembre a dix heures

Démission de gérant de la société et nomination d'une nouvelle gérante

L'assemblée générale accepte la démission de Mr. TOUARHA BADR, et nomination de MME OUMINA MANAL nouvelle

gérante de la société.
Le premier dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1er instance DE BENSLIMANE sous le N°500 RC N°6023.
Le deuxième dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1er instance DE BENSLIMANE sous le N°541 RC N°6023.

N° 8698/PA

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية للقيادة المهنية للموظفين
المنتخبين للميزانية الإقليمية لسطات برسم سنة 2021

يعلن السيد رئيس المجلس الإقليمي لسطات بأنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية للقيادة المهنية للموظفين المنتخبين للميزانية الإقليمية للمصنفين في سلم الأجر من 6 إلى 10 والمتوفرين على أقدمية سنة (06) سنوات على الأقل من الخدمة القطعية بهذه الصفة إلى غاية إجراء أول امتحان. وستجرى الامتحانات على مرحلتين حسب الجدولة الزمنية وحسب الهيئات التالية:

مكان الامتحان	آخر أجل ايداع طلبات الترشيح	عدد المناصب المخصصة	تاريخ إجراء الاختبارات		الدرجة الممنحت في شئها
			الشفوية	الكتابية	
ثأوية ابن عباد	2021/11/15	1	يحدد الحاصلين في 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية حسب كل درجة	2021/11/29	2021/11/21
		1			
		1			
مقر المجلس الإقليمي بسطات	2021/12/20	1	يحدد الحاصلين في 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية حسب كل درجة	2021/12/31	2021/12/31
		1			

N°8699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021

Le 09/11/2021 à 10 h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel médico-technique (bloc opératoire) destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Trente mille	30 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million neuf cent huit mille	1 908 000 ,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Ouadda 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 08/11/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°8700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021

Le 09/11/2021 à 11h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Vingt mille	20 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million deux cent soixante mille	1 260 000 ,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Ouadda 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 08/11/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°8701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 21/INDH/2021

Le Mardi 09 Novembre 2021 à 11h00min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'ACHAT DE MOBILIER ET EQUIPEMENT DE LA PLATE-FORME DES JEUNES AU QUARTIER TADDART - PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le Montant du cautionnement provisoire est de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT VINGT TROIS MILLE QUATRE CENT QUARANTE SIX DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES (623.446,80 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (article 20 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le lundi 08 Novembre 2021 à 12h00min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8656/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 16/2021/DREFLCDSO

Le 09 du mois de Novembre 2021 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la

Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la prestation de :Nettoyage et entretien du bâtiment administratif de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, Préfecture d'Agadir Ida Outanane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-

Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (5.000,00) CinqMille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de,Soixante quinzeMille Trois Cent-TrenteDirhams 33 Centimes toutes taxes comprises. (75 330,33)DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 , 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics., tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir.

-Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
-Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7. du Règlement de Consultation.

N° 8657/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL

Programme Prévisionnel modificatif et complémentaire des Marchés 2021

Maître d'ouvrage : Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim
ANNEE BUDGETAIRE : 2021

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel modificatif et complémentaire des marchés que Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim, Sous-ordonnateur du budget Général, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Travaux

Objet de travaux	Nature de Travaux	Lien d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour Le lancement	Coordonnées du service Concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'Union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Travaux de construction de corps de chaussée de la route reliant la RNI et Zaouit Ait Lahcen Tiderguit Al Hamra à la commune Rass Oumlil; Province de Guelmim (1ère Tranche du PK 0+000 au PK 6+110).	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	4 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Travaux de démolition des préfabriqués et construction des salles de classe à la province de Guelmim : -Lot 1 : travaux de construction de trois salles de classes au centre de la commune de Tagant. -Lot 2 : travaux de construction de deux salles de classes au douar Imaoune à la commune de Tagant .	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration	4 ^{ème} trimestre		30 %
Travaux de construction d'un logement d'infirmier au douar Igoussel.	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration	4 ^{ème} trimestre		30 %
Travaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la protection civile à la commune de Taghijit / Province de Guelmim.	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	4 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Travaux d'aménagement et d'extension d'un bâtiment administratif destiné au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Wilaya de Guelmim Oued Noun situé au siège de la province de Guelmim.	Aménagement et extension	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	4 ^{ème} trimestre		30 %
Travaux de construction de corps de chaussée de la RP 1306, Lot n°1 : du PK 18+100 au PK 26+700 sur 8,6 Kms dans la province de Guelmim.	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration	4 ^{ème} trimestre		30 %

Services

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Etudes techniques	Actualisation de l'étude du projet d'exécution et le suivi des travaux de construction de la liaison routière reliant la RP 1315 et douar Abariaz via Talilite à la commune d'Amtid sur une longueur environ 10 km / Province de Guelmim.	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	4 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %

N°8655/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
RERCLE DE TETOUAN
CAIDAT DE BENI HASSAN
COMMUNE T. AL HAMRA
APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 06/2021

Le Lundi : 15/11/2021 à 11 h du matin, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Aménagement des chemins vicinaux et pistes à la C.T.Al Hamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune T. Al Hamra ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEFCHAOUEN -CAIDAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs ; (Vingt Mille Dirhams).

soire est fixé à 20.000,00 Dhs ; (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Sept Cent Vingt Cinq DH 04 cts (498.725,04 DH) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de président
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation .

N° 8662/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhamna
DFL/SBM
Avis d'appel d'offres ouvert
AO n° : 02/2021/DAR
Le 09/11/2021 à 10H00 : il sera procédé dans les bureaux de la Province

Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES UNITES PRESCOLAIRES ET MUR DE CLOTURE AU NIVEAU DE LA PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : 20 000,00DH (vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent soixante six mille huit cent soixante onze dirhams 52 cts (766 871.52 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de service budget et marche de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service budget et marche de la Province Rhamna

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique

: www.marchéspublics.gov.ma.
-Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues à article 04 du règlement de la consultation
N° 8663/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Laroudan
Cercle de Talouine
Caïdat d'Iguidi
Commune d'IGUIDI

AVIS D'EXAMEN

D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Par décisions n° 118 en date du 27 Septembre 2021 le président de la commune d'IGUIDI, organisera le : 28 Novembre 2021 à neuf heure (9) au siège de la commune IGUIDI, les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 accès aux grades suivants:

GRADE D'EXAMEN	ECHELLE	NOMBRE DE POSTE	CONDITIONS REQUISES	DATE D'EXAMEN
Infirmière 1 ^{er} grade	10	01	Fonctionnaires sur le budget communal et comptant au moins 6 ans de service effectif dans le grade d'origine.	28/11/2021
Adjoint administratif 1 ^{er} grade	08	01		
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	07	01		
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	07	01		

***observation:**
Les demandes de candidature sont déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le 19 novembre 2021.

N°8659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
RERCLE DE TETOUAN
CAIDAT DE BENI HASSAN
COMMUNE T. AL HAMRA

APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 07/2021

Le Lundi : 15/11/2021 à 13, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Aménagement du centre Al Hamra à la C.T.Al Hamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune T. Al Hamra ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEFCHAOUEN -CAIDAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à 100.000,00 Dhs ; (Cent Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
Deux Millions Trois Cent Trente Sept Mille Sept Cent Vingt DH (2.337.720 ,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de président
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation .

Les candidats nationaux doivent fournir le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualification et classification		
Secteur	Qualification exigée	Classification minimale
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B11 (Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine)	4

N°8661/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الثاني بنادر البيضاء
كلية العلوم بن مراكش
FSBM
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين
المهني والبحث العلمي
إدارة التعليم العالي والبحث العلمي

**Avis de Concours de Recrutement d'un
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant**

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca, sous couvert de l'Université Hassan II de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (01 poste) Session du 05/11/2021 dans la spécialité suivante:

Spécialité	Nombre de poste
Chimie Physique	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé-Discussion avec le jury (Coefficient 1).

Les candidats acceptés pour réussir l'épreuve orale doivent déposer le dossier de candidature auprès de l'établissement concerné, composé des pièces suivantes, à la date et à l'heure de l'entretien oral :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Chef de l'établissement portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat;
- 2- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires);
- 3- Deux copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- 4- Deux extraits d'acte de naissance de date récents;
- 5- Cinq exemplaires du Curriculum Vitae (CV) ;
- 6- Cinq exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 7- Cinq copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 8- Cinq exemplaires de la Thèse de Doctorat;
- 9- Cinq exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- 10- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

NB :

- Les candidats doivent postuler sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 30 Novembre 2021.
- La date d'approbation des documents administratifs doit être antérieure à la date limite de nomination et ne pas dépasser 3 mois ;
- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

Boulevard Cdt Driss El Harti B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca
Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75
e-mail : fsbm.contact@univh2c.ma site : www.fsbm.univh2c.ma

N°8660/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
SG/DFL

Avis d'appel d'offres
ouvert 04/2021/FDR
Le 09/11/2021 il sera procé-
dé dans les bureaux de la
Province Rhamna (salle de
réunion) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix au
profit de la Province
Rhamna pour :

A 12H00 : AO n° : 08
/2021/FDR ; relatif à :
CONSTRUCTION DES
PISTES NON CLSSEES A
LA COMMUNE BOU-
CHANE :

- CONSTRUCTION DE
PISTE RELIANT LA RN07
ET CENTRE BOUCHANE
- CONSTRUCTION DE
PISTE RELIANT LA
RN07ET DOUAR RGUI-
BAT

Caution provisoire :20
000,00DH (vingt mille di-
rhams)

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : un million
quarante quatre mille di-
rhams (1 044 000,00 DHS)
Les dossiers d'appel d'of-
fres peuvent être retirés au-
près de service marche et
budget de la Province
Rhamna. Il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marches de
l'Etat [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret 2.12.349 relatifs aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Province Rhamna.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception
-Soit les remettre au prési-

dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par voie électronique
via portail des marches de
l'Etat [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 04 du règlement
de la consultation.

N° 8664/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offres
ouvert

Le 24/11/2021 il sera procé-
dé dans les bureaux de la
Province Rhamna (salle de
réunion) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix au
profit de la Province
Rhamna pour :

A 10H30 : AO n° :
22/2021/INDH ;relatif à :
Equipement des Centre de
santé niveau II des Com-
mune Ras Elain Rhamna et
du centre de sante com-
mune Bouchane relevant de
la Province Rhamna
Caution provisoire : 70
000,00DH (soixante dix
mille dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Trois mil-
lions trois cent quatre vingt
six mille soixante dix di-
rhams (3 386 070,00DHS)

Les dossiers d'appel d'of-
fres peuvent être retirés au-
près service budget et
marché de la division de
budget et du matériel de la
Province Rhamna. Il peut
également être téléchargé à
partir du portail des
marchés de l'Etat [www.
marchespublics.gov.ma](http://www.
marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret 2.12.349 relatifs aux

marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Ser-
vice Budget et marché de la
Province Rhamna.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception
- Soit par voie électronique
: [www.marchespublics.
gov.ma](http://www.marchespublics.
gov.ma).

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation
NB /Les échantillons réels
et prospectus sont à dépo-
ser avant le 23/11/2021.. à
14heures.

N° 8665/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offres
ouvert

Le : 09/11/2021 il sera
procédé dans les bureaux
de la Province Rhamna
(salle de réunion) à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres sur offres de
prix au profit de la Province
Rhamna pour :

A 10H15 : AO n° :
23/2021/INDH ; relatif à :
EQUIPEMENT DU CEN-
TRE SOURDS ET MUETS
BENGUERIR, ET DEUX
CENTRES DES PER-
SONNES EN SITUATION
D'HANDICAP A BEN-
GUERIR ET BOU-
CHANE PROVINCE
RHAMNA

Caution provisoire : 50
000,00DH (cinquante mille
dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Un million
huit cent cinquante deux
mille neuf cent quatre vingt
dirhams (1 852 980,00DHS)

Les dossiers d'appel d'of-
fres peuvent être retirés au-
près service budget et
marché de la division de
budget et du matériel de la
Province Rhamna. Il peut
également être téléchargé à
partir du portail des
marchés de l'Etat [www.
marchespublics.gov.ma](http://www.
marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret 2.12.349 relatifs aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Ser-
vice Budget et marché de la
Province Rhamna.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception
- Soit par voie électronique
: [www.marchespublics.
gov.ma](http://www.marchespublics.
gov.ma).

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation
NB /Les échantillons réels
et prospectus sont à dépo-
ser avant le 08/11/2021. à
14heures.

N° 8666/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
REGIONALE
ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
n° 14/SDRALH/2021
Réservé aux petites et
moyennes entreprises na-
tionales, les coopératives,
l'union de coopératives et
l'autoentrepreneur

Le 08/11/2021 à 10 h, il sera
procédé, dans le siège de la
Sous-direction régionale
d'Al-Hoceima, sis à la Cour
d'Al-Hoceima Ave-

nue Palestine Al-Hoceima,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offre
des prix ayant pour objet :
ACQUISITION,INSTALL-
LATIONETMISEENSERVI-
CEDES FIREWALLPOUR
LECOMPTE DE LA CIR-
CONSCRIPTIONJUDI-
CIAIRE D'AL-HOCEIMA,
en lot unique

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés publics de la
sous-direction régionale au-
près de la Cour d'appel
d'Al-Hoceima, sis à Boule-
vard Palestine Al-Hoceima,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics : [www.
marchespublics.gov.ma](http://www.
marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Quatre Mille Dirhams
(4.000,00 Dhs).

L'estimation des couts des
fournitures établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme :
CENT DIX SEPT MILLE
NEUF CENT DOUZE DHS
TTC (117.912,00 DHTTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29, 31et 148 du décret n°
2.12.349du 8 jourmada I 1434
(20mars 2013) relatifs aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
des marchés publics de la
sous-direction régionale
d'Al-Hoceima sis Cour
d'appel d'ALHOCEIMA,
Avenue Palestine Al-Ho-
ceima.

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité.

• Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

• Soit effectuer le dépôt des
plis par voie électronique

dans le portail des marchés
publics suivant l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n°20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics ;
Les prospectus sont dépo-
sés au plus tard avant
16H30 du jour ouvrable
précédant la date et l'heure
fixées pour l'ouverture des
plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.

N° 8667/PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
PLANUM CAPITAL
INVESTMENTS "S.A.R.L
AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP
en date à Casablanca du
14/09/2021. Il a été Etabli
les statuts d'une S.A.R.L
AU dont les caractéristiques
sont les suivantes :

DENOMINATION: PLAN-
NUM CAPITAL INVEST-
MENTS "S.A.R.LAU"
OBJET : CONSEIL DE
GESTION

LE SIEGE : CASA-
BLANCA, 55 BD ZERK-
TOUNI ESPACE
ZERKTOUNI 1ER ETG
APT N°3 Q.H.

CAPITAL SOCIAL :
10.000,00 DHS, divisé en
100 parts de 100 DHS cha-
cune:

- Mr MEHDI MOUKHFI ...
1000 Parts

Soit un total de 1000 Parts
GERANCE : La société est
gérée par Mr MEHDI
MOUKHFI

ANNEE SOCIALE : Du 1er
janvier au 31 décembre de
chaque année.

Le dépôt légal et l'immatricu-
lation ont été effectués au
centre régional d'investisse-
ment de Casablanca.
RC N°518769.

Pour extrait et mention
N° 8668/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 09/11/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province
Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au
profit de la Province Rhamna pour :

A 11H30 : AO n° : 24/2021/INDH ; relatif à :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA
CERCLE RHAMNA PROVINCE RHAMNA**

Caution provisoire : 100 000,00DH (cent mille dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de : **Trois millions trois cent soixante dix neuf
mille trois cent onze dirhams 84 cts (3 379 311.84 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et
du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des
marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés
publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de
qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province
Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
Soit par voie électronique
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de
la consultation.

N°8670/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports

AREF DE LA REGION DRAA-TAFILALET

**APPELS D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation RégionDraa-Tafilalet, boulevard
Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
11/2021/AREF-DT	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX ESPACES D'ORIENTATION RELEVANT DE L'AREF- DRAA TAFILALET.	4 500,00 Quatre- mille cinq centsdirha ms.	09/11/2021 À 10h00	357 840.00 TROIS CNT CINQUANTE-SEPT MILLE HUIT CENT QUARANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF-DT au plus tard le 08/11/2021 À 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être
téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant
l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14
du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8669/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi le statut d'une SARL d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « DSD CAR » SARL d'associé unique.
 Objet : LOCATION DE VOITURES SANS CHAUFFEUR
 Siège social : Bureau N° 10 Municipalité Médiouna Angle R N 9 et Route Tit Melil Province Médiouna Casablanca
 Capital social : fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1.000 parts de 100,00 Dhs chacune réparties comme suit : Mme SAADIA DARBALI : 1.000 parts.
 Durée : 99 années
 Gérance : Mme KAOUTAR DAHBI est nommée gérante unique pour une durée illimitée.
 Exercice social : du 01-01 au 31-12 de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca et immatriculé au RC sous le n° : 796103.
N° 8671/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION TECHNIQUE SERVICE DES MARCHES
 Avis de la consultation architecturale
 n° 33/2021-indh-

Le 08/11/2021 à 10 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :
ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRES (12 unités) programme 2022 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la province de chtouka ait baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux million vingt cinq mille dirhams (2.025.000,00 DHS HT)
 Le contenu ainsi que la présentation et dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer leurs plis et

offre par voie électronique dans le portail des marchés publics
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de chtouka ait baha.
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis..
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08, et 09 du règlement de la consultation architecturale du projet en question
N° 8672/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 34/2021 INDH
 Le 08/11/2021 à 11H. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
TRAVAUX D'EXTENSION , DE REHABILITATION DU DISPENSAIRE DU DOUAR ALLAL ET DE

CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION SIS DOUAR ALLAL COMMUNE AIT AMIRAPROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (Vingt Mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent vingt mille dirhams T.T.C. (820.000,00 dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit soumissionner électroniquement via la plate

forme du portail national des marchés publics
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 8673/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALO- UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF N°2 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°075/2021/CHUIRC

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier d'offres n° 075/2021/CHUIRC « ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE », comme suit :

❖ Ledescriptif technique du lot n° 132 :

« MICROSCOPE TRINOCULAIRE INCLINABLE LED SUPERGRAND CHAMP 26.5 A DOUBLE OBSERVATEUR »

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°8674/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة المحمدية
 جماعة سيدي موسى بن علي
 مديرية المصالح
 مكتب الموارد البشرية

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

بناء على المرسوم رقم 2.10.453 بتاريخ 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات .
 بناء على المرسوم رقم 2.10.452 بتاريخ 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات .
 بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1174.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى.
 بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية.
 وبناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يعطن السيد رئيس جماعة سيدي موسى بن علي بأنه سيجري يوم 08 نونبر 2021 بمقر إدارة الجماعة على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 وذلك وفق الجدول التالي :

الإطار الوظيفي	إطار تقني	شروط ولوج الامتحان
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	يفتح هذا الإمتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية الذين لجماعة سيدي موسى بن علي والشويفين على 6 سنوات من الألفية في الدرجة إلى غاية ترقيع إجراء الامتحان.
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يفتح هذا الإمتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة الذين لجماعة سيدي موسى بن علي والشويفين على 6 سنوات من الألفية في الدرجة إلى غاية ترقيع إجراء الامتحان.
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يفتح هذا الإمتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين لجماعة سيدي موسى بن علي والشويفين على 6 سنوات من الألفية في الدرجة إلى غاية ترقيع إجراء الامتحان.

تودع الترشيحات بمقر إدارة الجماعة (مكتب الموارد البشرية) قبل 04 نونبر 2021 ويشتمل الإمتحان على مايلي :

- إختبار كتابي عام :** يتعلق بالقطاع المعني .
 (المدة 3 ساعات ، المعامل 2 بالنسبة لإمتحاني لوج درجتني مساعد إداري من الدرجة الأولى ومساعد إداري من الدرجة الثانية)
 (المدة ساعتين ، المعامل 2 بالنسبة لإمتحان لوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية)
- إختبار كتابي خاص:** يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة المعتمن بشأنها أو مجال اختصاصات الإدارة المعنية.
 (المدة 3 ساعات ، المعامل 3 بالنسبة لجمع الدرجات)
- الإختبار الشفوي :** تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح المواضيع الكتابية عند الإقتضاء ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المعتمن بشأنها .
 (المدة ما بين 15 و30 دقيقة المعامل 3)

N°8675/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 35/2021

Le 08/11/2021 à 12H

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN INTERNAT POUR LYCEE QUALIFIANT AL MARINIYINE CT IMI MKOREN -PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 dhs (cent Mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq million trois cent quatre vingt treize mille quarante dirhams T.T.C. (5 393 040,00dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
 -Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
 La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A2

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8676/PA

« TOP PACKAGING »
SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DHFS
Siège social : 144, Rue Med Smiha Résidence Jawharat Med Smiha 6ème Etage Appt°35 Casablanca Constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 24/09/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination de « TOP PACKAGING » SARL
Objet : La société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger :

- Commercialisation de tous types d'emballages en gros et détails.

- Import-export
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, 144 Rue Med Smiha Résidence Jawharat Med Smiha 6ème Etage Appt 35

Durée : La durée de la société est fixée à Quatre Vingt Dix Neuf (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Les associés font apport à la société d'une somme en espèce de 100.000,00 Dhs représentant le capital social à savoir :

Mr YOUSSEF TALIH : 70.000,00 Dhs
Mr MOUNIR TALIH : 30.000,00 Dhs

Soit ensemble Cent Mille Dirhams : 100.000,00 Dhs.
Gérance : Mr YOUSSEF TALIH est nommé gérant unique pour une durée illimitée.

Année sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Bénéfice : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenues par chacun.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 795966 le 11/10/2021.

N° 8881/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CHU IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX
N° 048/2021/CHUIRC

Le 09 Novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lachen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix :

ACHAT DU MATÉRIEL DE CUISINE (en 07 lots séparés)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lachen

EL ARJOUN-Casablanca, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les concurrents sont dispensés de fournir le cautionnement provisoire.

- L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 470 592,00 DH TTC (QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE DIRHAMS T.T.C)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leur pli par courrier recommandé avec accusé de réception au Secréariat Général de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lachen EL ARJOUN-Casablanca
- soit les déposer contre récépissé au Secréariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation (en langue française ou autres langues avec traduction en langue française), accompagnée de l'annexe N° 4 dûment rempli exigée par le dossier d'appel d'offres pour tous les lots doivent être déposée au Service Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lachen EL

Arjoun - Casablanca, au plus tard le 08 Novembre avant 14 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CHU IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 071/2021/CHUIRC

Le 09 Novembre 2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lachen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix.

ACHAT DE FOURNITURES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (En 24 LOTS SEPARÉS)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lachen EL ARJOUN-Casablanca, au plus tard le 08 Novembre 2021 avant 14 h.

- Ils doivent être accompagnés d'un certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux pour les lots suivants : 3-5-6-8-9-10-11-13-14-15-17-18-21-22-23

- Ils doivent être accompagnés par un certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux ou le cas échéant Le certificat de négativité pour les lots suivants : 7-16-19-20-24

- Les lots n° : 1-2-4-12 ne nécessitent ni certificat d'enregistrement ni certificat de négativité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement

de consultation.

N° 8678/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CHU IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 25/2021/DGM

Le 26/11/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 25/2021/DGM, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de stockage et d'archivage à la Direction Générale de la Météorologie ainsi que les prestations de maintenance y afférentes. Préfecture d'arrondissements Hay Hassani Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux 03/11/2021 à 10 h00 à la Direction Générale de la Météorologie

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 8679/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla
PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N° 03

Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel complémentaire n° 03 des marchés que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

1/- Fourniture :

Types de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées	Marché réservé au PME
Fourniture	- Fourniture, conduites et accessoires pour l'entretien des réseaux d'irrigation sous pression dans le périmètre du Tadla	-----	ORMVA du Tadla	Appel d'Offres Ouvert	Octobre 2021	Tel: 0523435035/48 Fax 0523435018/22	----

2/- Service :

Type de service	Objet du service	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées	Marché réservé au PME
Réalisation de l'opération de lotissement en vue de l'immatriculation des terres collectives situées en totalité ou en partie à l'intérieur du périmètre d'irrigation du Tadla	Service	----	Appel d'Offres Ouvert	Novembre 2021	Tel: 0523435035/48 Fax 0523435018/22	-----

N° 8680/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla
PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N° 03



Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel complémentaire n° 03 des marchés que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

1/- Fourniture :

Types de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées	Marché réservé au PME
Fourniture	- Fourniture, conduites et accessoires pour l'entretien des réseaux d'irrigation sous pression dans le périmètre du Tadla	-----	ORMVA du Tadla	Appel d'Offres Ouvert	Octobre 2021	Tel: 0523435035/48 Fax 0523435018/22	----

2/- Service :

Type de service	Objet du service	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées	Marché réservé au PME
Réalisation de l'opération de lotissement en vue de l'immatriculation des terres collectives situées en totalité ou en partie à l'intérieur du périmètre d'irrigation du Tadla	Service	----	Appel d'Offres Ouvert	Novembre 2021	Tel: 0523435035/48 Fax 0523435018/22	-----

N° 8680/PA

AYK INVEST CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 12.02.2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : AYK INVEST
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée.
Objet: TRICOTAGE.
Siège Social : RES AL HOUDA RUE MOHAMED BALFREJ GH2 IMM 90 3 EME ETG APT 15 SIDI MOUMEN, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. EDDANI ABDELILAH: 330 parts sociales.
• Mr. TIOU YOUSSEF: 330 parts sociales.
• Mr. AL MALLA HUSSIN MOHAMAD ZIAD : 340 parts sociales.
GERANCE : - M. EDDANI ABDELILAH, gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature du gérant unique M. EDDANI ABDELILAH. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 12.10.2021 sous le N° 796277. La Société est immatriculée au RC sous N° 519217.

N° 8681/PA

YACOSM CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 28.09.2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : YACOSM.
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.
Objet :
- MD DE PRODUITS DE COSMÉTIQUE EN GROS ET EN DETAIL.
-SOINS DE BEAUTE (TENANT UN ETABLISSEMENT DE).
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
Capital Social : • Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Mme. EL YOUNSI SARA, Associée Unique, en rémunération de son apport.
GERANCE : Mme. EL YOUNSI SARA , gérant unique de la Société.
La Société sera valablement engagée par la signature de la gérante unique « Mme EL YOUNSI SARA ».
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 12.10.2021 sous le n° 796274. La Société est immatriculée au RC sous le n° 519095.

N° 8682/PA

Constitution
Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
• Dénomination : EQUIPEMENT TAZART
• Forme juridique : S.A.R.L au
• Capital : 100 000.00 Dirhams
• Objet : NEGOCIANT.-Construction de bâtiment résidentiel et non résidentiel. - marchand de matériaux de construction. - promoteur immobilière - électricité de bâtiment et plomberie tout cord d'état - installation des cuisines équipées dressings et meubles salle de bain. - tous les travaux de menuiserie construction de terrassement d'aménagements décoration.-terrassement de terrain.- location des angines.- transport de marchandise national et international.- distribution fournitures bureau, marchandise de mobiliers et matériel de bureau.
Siège social : 26 avenues mers sultan Apt 3 étage 1 CASABLANCA
Durée : 99 ans
• Gérant : Mr AOUZAL MBARK
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 13/10/2021 Sous le numéro 519011
Pour extrait et mention La gérance

N° 8683/PA

Constitution
Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
• Dénomination : POSE BOIS
• Forme juridique: S.A.R.L au
• Capital : 100 000.00 Dirhams
• Objet : INSTALLATION CUISINE EQUIPEE DRESSING MEUBLES SALLES DE BAINS.-Tous les travaux de menuiserie, construction, de terrassement, d'aménagement, décoration.- ventes et achats, bois, quincaillerie, accessoire de cuisine.- électricité de bâtiment et plomberie tout cord d'état.-vente distribution de tous types d'article de droguerie de quincaillerie de plomberie d'électricité, de peinture et de colle.
Siège social : 26 avenues mers sultan Apt 3 étage 1 CASABLANCA
• Durée : 99 ans
• Gérant : Mr LAKNANI MOUATAZ
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 13/10/2021 Sous le numéro 519013
Pour extrait et mention La gérance

N° 8684/PA

Constitution
Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
• Dénomination : MBA-CONSTRU-TRA
• Forme juridique : S.A.R.L au
• Capital : 100 000.00 Dirhams
• Objet : NEGOCIANT.-Construction de bâtiment résidentiel et non résidentiel. - marchand de matériaux de construction. -

promoteur immobilière - électricité de bâtiment et plomberie tout cord d'état- vente de prestation services agricoles, achats des produits agricoles, travaux divers-marchandise de fruits ou légumes en gros. - commercialisation de tous matérielles et matériaux agricoles.- achats et ventes de machine agricoles.- transport de marchandise national et international.- distribution fournitures bureau, marchandise de mobiliers et matériel de bureau.
Siège social : 26 avenues mers sultan Apt 3 étage 1 CASABLANCA
• Durée : 99 ans
• Gérant : Mr AOUZAL MBARK
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 13/10/2021 Sous le numéro 519015
Pour extrait et mention La gérance

N° 8685/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD
Entretien et réparation des fuites sur les adductions DN 200 et 160 mm relevant de la province d'Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN° 113DR9/C/SPN/3/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Entretien et réparation des fuites sur les adductions DN 200 et 160 mm relevant de la province d'Al Hoceima.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 229 920,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 300 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 17/11/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71 Email : fferrasi@onee.ma
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 8686/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD
Gardiennage de la station de traitement d'Al Hoceima sise à Ben Bouayach
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN° 114DR9/C/SPN/3/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Le Gardiennage de la station de traitement d'Al Hoceima sise à Ben Bouayach.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 202 233,36DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 300 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des mar-

chés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 17/11/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71 Email : fferrasi@onee.ma
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 199 800,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 300 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

N° 8688/PC

AL ARABI-EL MADDARSI FONCIERE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 Septembre 2021, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:
Dénomination: « AL ARABI-EL MADDARSI FONCIERE » SARLAU
Forme: SARL AU
Objet: HOLDING FINANCIERE ET DE GESTION.
Capital Social : 250.000,00 Dirhams divisés en 250 parts sociales de 1 000,00 dirhams chacune.

L'associé unique:
• La société 1956 MANAGEMENT 500.000,00 DH soit 500 parts sociales.
Siège social : SELOUANE, DIRECTION AUTOROUTE A2, CODE POSTAL 62702 NADOR.
Durée : 99 ans,
La gérance : la société est gérée par : • M. EL MADDARSI MOSTAFA
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Nador le 12 Octobre 2021 sous le N° 4121.

N° 8689/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL CONSEIL PREFECTORAL Service des Affaires Financières et du Patrimoine Bureau des marchés AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 10/2021/BP
Le Vendredi 12 Novembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Aménagement des établissements d'enseignement : travaux de construction d'une salle d'activités au lycée Abdallah Chefchaoui à la commune Tamsia, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 30.000,00 Dhs (Trentemille-dirhams)
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 597.984,00Dhs TTC (Cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre dirhams et 00 centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des

Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultations.

N° 8691/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° : CA/03/SB/2021 du 09/11/2021 à 11h00
Le 09/11/2021 à 11h00, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour: LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 35 SALLES DE CLASSE DANS LES COMMUNES SUIVANTES ; TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE LAGHNADRA - CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE LOUALIDIA, TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE OULAD SBAITA, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE BNI HILAL, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE BOUH-MAME, UNE SALLE (01) A LA COMMUNE TAMDA, CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE JABRIA, UNE SALLE (01) A LA COMMUNE KHMIS KSIBA, UNE SALLE (01) A LA COMMUNE SANIAT BERGUIG, TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE KOUDIAT BNI DGHOUGH, CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE KRIDID, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE LAATATRA ET DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE LAHKAKCHA, A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés auprès des services des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale Sidi Bennour AREF CASABLANCA-SETTAT, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5000 000,00 Dhs HT (Cinq million dirhams Hors taxes)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la direction provinciale de Sidi Bennour au Bureau des marchés.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

- Une visite des lieux aura lieu le 18/10/2021 à 11H00 , le départ sera à partir du siège de la direction provinciale.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 8692/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 16/SB/2021 DU 09/11/2021
Le 09/11/2021 à 15h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.P.S AREF Casablanca-Settat à Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants :
OBJET : LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 35 SALLES DE CLASSE DANS LES COMMUNES SUIVANTES ; TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE LAGHNADRA - CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE LOUALIDIA, TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE OULAD SBAITA, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE BNI HILAL, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE BOUH-MAME, UNE SALLE (01) A

LA COMMUNE TAMDA, CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE JABRIA, UNE SALLE (01) A LA COMMUNE KHMIS KSIBA, UNE SALLE (01) A LA COMMUNE SANIAT BERGUIG, TROIS SALLE (03) A LA COMMUNE KOUDIAT BNI DGHOUGH, CINQ SALLES (05) A LA COMMUNE KRIDID, DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE LAATATRA ET DEUX SALLES (02) A LA COMMUNE LAHKAKCHA, A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.

Estimation des études du maître d'ouvrage : 150 000,00 Dhs TTC (Cent cinquante mille, dirhams et 00 centimes)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENPS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakhla, Rue Meknes. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A/S.B.M

Avis de Report de l'A.A.O.O N° 25/2021/INDH.

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°25/2021/INDH relatif à: **l'Acquisition des jeux éducatifs pour équipement du centre d'autiste au Lycée Technique Errazi ville El Jadida** est reporté le **mardi 26 Octobre 2021 à 10 h** au lieu de **lundi 18 octobre 2021 à 10 :00 heures**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **trois cent quatre vingt mille deux cent quatre vingt dix huit dirhams (380.298,00 dh)** au lieu de quatre cent quarante neuf mille trois cent douze dirhams et 50 cts (449 312,50 dh).

Le reste sans changement.

N°8695/PA

ROYAUME DU MAROC AGENCE NATIONALE DES PORTS DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 38/DRPJ/ANP/2021

AVIS DE REPORT

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **38/DRPJ/ANP/2021** relatif à :

LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUX PORTS DE LA REGION D'EL JADIDA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : **11/11/2021 à 11H00** au lieu du **21/10/2021 à 11H00**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia - El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8690/PA

Sport

Neymar sur le divan *Le Brésil incrédule*



Neymar a pris tout le monde de court au Brésil en annonçant que la Coupe du monde 2022 au Qatar serait probablement sa "dernière", ravivant le débat sur la santé mentale des sportifs, pendant que certains commentateurs n'y voyaient qu'un énième caprice d'enfant gâté. "Je ne sais pas si j'aurai le mental pour supporter encore plus de football" après le Mondial-2022: cette déclaration du numéro 10 du Paris SG et de la Seleçao à la plateforme de streaming DAZN a fait l'effet d'une bombe dimanche.

Au Brésil, les réactions interloquées abondaient sur les réseaux sociaux. "Comment ça, la dernière Coupe du monde de Neymar en 2022?", s'interrogeait un internaute. "Il faut gagner en 2022, je vous en prie, je ne veux pas mourir avant de voir Neymar remporter une Coupe du monde", réclamait pour sa part un jeune fan de l'attaquant de 29 ans, qui aura 34 ans au moment du Mondial-2026, organisé en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique). Avec la diffusion de cette interview-choc pour un documentaire à quelques heures du match Colombie-Bราซิล, les projecteurs étaient plus que jamais braqués sur "Ney" à Barranquilla.

Passes mal ajustées, dribbles ratés, manque de vivacité: il a rendu une de ses plus pâles copies sous le maillot de la Seleçao, après un début de saison tout aussi décevant

avec le PSG.

Les quintuples champions du monde ont été tenus en échec pour la première fois lors des qualifications pour le Mondial-2022, avec un match nul et vierge après neuf victoires consécutives. "Comme on l'a vu avec Simone Biles aux Jeux olympiques de Tokyo, le débat sur la santé mentale des sportifs est dans l'air du temps et on a la preuve que (ces problèmes) ont un impact réel sur les performances", a estimé Marcello Neves, dans son analyse du match pour le quotidien O Globo.

La diffusion de l'entretien le jour du match "est peut-être une simple coïncidence, mais Neymar a fait un de ses pires matches en équipe nationale". Consulté pour TV Globo, la plus grande chaîne du pays, l'ancien attaquant, passé par Naples, Caio Ribeiro a regretté le fait que Neymar ne suscite pas la même empathie que d'autres stars du sport comme Biles ou Naomi Osaka, qui ont exposé leurs difficultés à faire face à la pression. "Ce serait bien que les gens portent le même regard humain sur Neymar", a-t-il affirmé.

Ce n'est pas du tout l'avis de Juca Kfourri, chroniqueur sportif très respecté, qui s'est montré cinglant dans un podcast du site Uol. "S'il ne va pas (au Mondial-2026), il ne me manquera pas, et ça ne me poserait aucun problème s'il décidait de ne pas aller non plus au Qatar", a-t-il lancé, qualifiant la star de "Peter Pan", un éternel enfant. "Ça fait déjà

un moment qu'il semble avoir abandonné sa carrière, préférant une vie de pop star, comme Ronaldinho", a insisté le chroniqueur. "Avec son talent, il pourrait être le numéro 1, mais il n'a pas le mental pour ça", a-t-il conclu.

La polémique a enflé davantage avec la fuite d'une séquence audio en marge de la retransmission du match Colombie-Bราซิล sur TV Globo. Au moment où un reporter explique que Neymar a regagné directement les vestiaires après le match au lieu de rester sur le terrain comme les autres joueurs, on peut entendre quelqu'un prononcer le mot "idiot". Une insulte attribuée par certains au commentateur star Galvao Bueno, aussitôt taclé sur Instagram par le père du joueur. "Mon fils peut être tout ce que vous voulez, mais pas un idiot! C'est un héros, qui ne ment pas (...), sans lâcheté, sans trahison", a réagi Neymar Senior.

Mardi, Thiago Silva, défenseur de la Seleçao, a aussi apporté son soutien à son ancien coéquipier du PSG en conférence de presse. "On subit tous la pression, mais pour lui, c'est différent, c'est une pression concentrée sur une seule personne (...). J'espère qu'il ne va pas perdre sa joie de vivre. Quand il est heureux, il est performant sur le terrain", a déclaré le joueur de Chelsea, qui espère voir Neymar briller à nouveau contre l'Uruguay (à 2h30 dans la nuit de jeudi à vendredi), à Manaus.

Infos

Kyrie Irving

Le meneur des Nets Kyrie Irving, écarté des parquets par son club à moins de se faire vacciner contre le Covid-19, a estimé que "chacun a le droit de faire ce qui lui semble bon", mercredi sur Instagram.

"Chacun a le droit de faire ce qui lui semble bon pour lui. Personne ne devrait être forcé de faire quoi que ce soit avec son corps", a réagi le joueur pour justifier son choix de ne pas être vacciné.

Le basketteur de 29 ans a été interdit mardi de s'entraîner ou de jouer par les Brooklyn Nets, à moins de se résigner à recevoir ses injections.

Pour lutter contre la pandémie, la ville de New York a mis en oeuvre de nouveaux protocoles de sécurité sanitaire empêchant les adultes non vaccinés de prendre part aux entraînements ou aux matches.

Plus tôt dans la journée mercredi, le site américain The Athletic a affirmé que la direction des Nets ne prolongera pas le contrat d'Irving qui se termine l'année prochaine.

"Ne croyez pas que je vais prendre ma retraite", a répondu le meneur star. "Ne croyez pas que je vais abandonner ce sport pour une obligation vaccinale".

Agnes Tirop

L'athlète kényane Agnes Tirop, deux fois médaillée mondiale sur 10.000 m et 4e des Jeux olympiques de Tokyo sur 5.000 m, a été poignardée à mort, ont indiqué des responsables sportifs kényans mercredi.

Tirop, 25 ans, étoile montante de l'athlétisme dans son pays, venait de battre il y a un mois le record du monde du 10 km dans une course exclusivement féminine en 30 min 01 sec à Herzogenaurach (Allemagne). Elle avait remporté le bronze des Mondiaux sur 10.000 m en 2017 et 2019, et était devenue championne du monde de cross-country en 2015. Elle a été retrouvée morte, poignardée au niveau de l'abdomen, à son domicile à Iten, célèbre centre d'entraînement en altitude de l'ouest du Kenya. "Le Kenya a perdu un diamant qui était l'une des athlètes à la progression la plus rapide sur la scène internationale grâce à ses remarquables performances sur la piste", a déploré la fédération kényane d'athlétisme dans un communiqué.

"Nous continuons de travailler pour élucider les circonstances de sa mort", précise le communiqué. Le président du Kenya Uhuru Kenyatta a également rendu hommage à la championne: "Il est troublant, extrêmement malheureux et triste de perdre une athlète si prometteuse et si jeune qui, à 25 ans, avait déjà apporté de la gloire à notre pays par ses exploits sur la piste". "Sa mort est d'autant plus difficile à encaisser qu'Agnes, héroïne du Kenya, a été victime d'un acte criminel lâche et égoïste", déplore-t-il dans un communiqué.

Lucas Hernandez risque la prison

Nouvel ennui judiciaire pour les Bleus

Après Mendy et Benzema, place à Lucas Hernandez: le Tribunal supérieur de justice de Madrid a ordonné mercredi l'incarcération du défenseur international français du Bayern Munich pour une condamnation qui remonte à 2017, un nouvel ennui judiciaire pour les Bleus.

Champion du monde avec les Bleus, Lucas Hernandez a été convoqué pour ne pas avoir respecté une mesure d'éloignement qui lui avait été imposée en 2017 après une rixe avec sa compagne, et devra se présenter mardi 19 octobre devant un tribunal de Madrid afin que l'ordonnance d'incarcération lui soit notifiée.

Il aura après cette audience dix jours

pour entrer "volontairement" en prison. Mais, selon le tribunal, l'ancien défenseur de l'Atlético de Madrid a déjà fait appel de la décision et pourrait éviter la prison si son recours était accepté.

En Espagne, les peines de prison inférieures à deux ans ne sont généralement pas appliquées, sauf s'il s'agit d'une récidive, auquel cas l'incarcération est exigée même si la peine est très courte.

La première condamnation de Lucas Hernandez dans cette affaire remonte à février 2017. Le défenseur avait alors été condamné, tout comme sa compagne, à 31 jours de travaux d'intérêt général et à une mesure d'éloignement et d'interdiction d'entrer en contact durant six mois pour des violences conjugales

mutuelles. A peine quatre mois plus tard, le joueur et sa compagne avaient été interpellés à l'aéroport de Madrid-Barajas alors qu'ils revenaient de leur lune de miel aux États-Unis, où ils se sont mariés.

Le footballeur avait été retenu quelques heures en garde à vue par les forces de l'ordre pour ne pas avoir respecté la mesure d'éloignement, avant d'être remis en liberté. Jugé pour non-respect de la mesure d'éloignement, il avait été condamné en 2019 à six mois de prison.

D'après la presse espagnole, les avocats du joueur avaient plaidé le remplacement de cette peine par des travaux d'intérêt général, mais leur requête avait

été refusée, étant donné que Lucas Hernandez n'avait déjà pas accompli les 31 jours de travaux d'intérêt général qui lui avaient été imposés en 2017. Sa femme n'avait en revanche pas été arrêtée à l'aéroport car la mesure d'éloignement ne lui avait pas encore été officiellement notifiée. Elle n'était donc pas en tort.

Cette nouvelle affaire judiciaire pourrait sérieusement entraver les plans du Bayern Munich et des Bleus: opéré d'un genou en début de saison, Hernandez n'a repris l'entraînement que fin août, et n'a plus quitté le onze de départ de Julian Nagelsmann depuis la victoire 4-1 à Leipzig le 11 septembre. Mais si Hernandez décide effectivement de se rendre à sa convocation, il pourrait être

absent pour le match de C1 des Munichois à Lisbonne face au Benfica, prévu le lendemain 20 octobre.

Alors que la plupart des internationaux du Bayern ont eu droit à deux jours de repos supplémentaires (mercredi et jeudi), Hernandez a pris part à l'entraînement de mercredi, où il est apparu souriant sur les photos du club aux côtés de son compatriote Corentin Tolisso. Un problème judiciaire en plus pour le joueur le plus cher de l'histoire du club et de toute la Bundesliga, transféré de l'Atlético au Bayern à l'été 2019 pour 80 M EUR. Et une tuile de plus pour un joueur de l'équipe de France, alors que Benjamin Mendy et Karim Benzema attendent leurs procès respectifs.

TIBU Maroc ou l'ambition de devenir la locomotive du sport pour le développement en Afrique



Présente et active à travers le Maroc depuis déjà une dizaine d'années, TIBU Maroc se veut une ONG innovante et pionnière, qui se fixe pour ambition de devenir la locomotive du sport pour le développement en Afrique, à la faveur de l'éducation et de l'insertion des jeunes et des femmes.

En effet, cette organisation fondée et dirigée par le jeune entrepreneur Mohamed Amine Zariat, n'a plus à démontrer son utilité d'intérêt public et l'importance de l'action qu'elle mène sur le terrain. C'est ainsi que son plan d'action 2022-2025 prévoit une série de programmes pionniers et structurants, incluant plusieurs pays africains.

Assurant déjà une large présence au niveau national dans plus de 18 villes et 12 régions du Royaume, TIBU Maroc innove par ses programmes éducatifs, de promotion de l'emploi et d'habilitation des jeunes et des femmes par le sport, explique son président dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu M24. Revenant sur le bilan de cette ONG au cours de ses dix années d'existence au

Maroc, Mohamed Amine Zariat précise qu'elle a pu créer 24 centres d'éducation par le sport qui bénéficient à des milliers de jeunes, dont 88% récoltent aujourd'hui d'excellents résultats scolaires, avec un pourcentage nul de déperdition scolaire.

"En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, Tibu Maroc a également lancé des programmes d'écoles de la deuxième chance, qui dispensent des formations techniques et en langues pour les jeunes afin de leur faciliter l'accès au marché de l'emploi", relève-t-il. "Aujourd'hui, nous comptons des jeunes qui ont réussi à accéder au marché de l'emploi ou qui ont pu se former et lancer leurs propres petites entreprises dans le domaine du sport", assure-t-il.

Evoquant les nouveaux programmes de TIBU Maroc au titre de la période 2021-2025, M.Zariat explique que plusieurs centres d'éducation par le sport seront ouverts dans les provinces du Sud du Royaume, outre la collaboration et le partenariat avec plusieurs associations locales opérant au niveau des quartiers et des villages, l'objectif étant de perfectionner leur modèle d'action

et de recourir au sport comme moyen de santé, d'amélioration de l'éducation, et l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD). En effet, TIBU Maroc considère que la contribution à la réalisation de ces objectifs, fixés par les Nations unies dans le cadre de l'agenda 2030, représente une opportunité de positionner le sport comme un outil puissant pour concevoir des solutions innovantes face à la complexité des défis du 21^e siècle.

En outre, le plan d'action 2022-2025 de TIBU Maroc englobe une série de "programmes pionniers et structurants, incluant plusieurs pays africains".

Ces programmes, précise son président, portent notamment sur l'organisation de la semaine de l'entrepreneuriat mondial par le sport (Global Sports Entrepreneurship week, 11-14 novembre 2021), les "Ecoles de la 2^e chance – Nouvelle génération – Orientée métiers du sport", le déploiement des centres d'éducation par le sport et l'inauguration de nouveaux centres, et le lancement d'initiatives axées sur les filles et les femmes dans le sport, outre l'incubateur axé sur l'éducation et la santé par le sport au profit des associations.

"Notre organisation est engagée plus que jamais à la contribution et à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, et à l'Agenda 2063 relatif à l'Afrique. L'édification d'un continent fort par sa jeunesse requiert l'affinement des modèles d'intervention innovants, réalistes et à fort impact", soutient dans ce sens Mohamed Amine Zariat. "Au sein de TIBU, nous croyons très fort à la force du sport comme outil qui apporte des solutions à des enjeux sociaux importants dans le continent", assure son président. Et d'expliquer à cet égard que la vision de l'organisation place les jeunes filles, les migrants, les réfugiés, les personnes à mobilité réduite, les jeunes sans emploi et les femmes au premier plan, avec pour ambition de "faire émerger une génération épanouie, brillante et capable d'évoluer face à la complexité des défis du 21^e siècle". Des objectifs ambitieux, mais bien à la portée de cette organisation pionnière !

Divers

Championnat d'Afrique de natation

Le Maroc a gagné, mercredi, sa sixième médaille lors de la 14^e édition des Championnats d'Afrique de natation qui se déroule actuellement à Accra. Ce sont en effet les nageuses Rimi Jennate, Sofia El Garnoussi, Sawane El Gamah et Inass Alaoui qui ont remporté le bronze à l'exercice du relais 4x100 m nage libre. Le Maroc compte jusqu'à présent une médaille d'or, une en argent et quatre en bronze. Les Championnats d'Afrique de natation se poursuivent jusqu'au 17 octobre au Ghana.

Equipe nationale féminine

La sélection marocaine féminine disputera un match amical contre son homologue espagnole le 21 octobre à Cáceres, a annoncé, mercredi, le service de presse officiel des sélections espagnoles de football (Sefutbol). La rencontre sera disputée au Stade Principe Felipe à 20h00 (heure locales), a précisé la même source.

Il s'agira du premier match de l'histoire entre les deux sélections. Ce match s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection espagnole féminine pour les éliminatoires de la Coupe du monde. Le Maroc occupe actuellement la 81^e place du classement FIFA des équipes nationales féminines.

Rallye du Maroc

Le pilote qatari Nasser Al Attiyah a remporté mercredi le Rallye du Maroc, quatrième manche de la Coupe du monde du rallye cross-country FIA (Fédération internationale de l'automobile). Al Attiyah (Toyota Gazoo Racing) a survolé la cinquième et ultime étape, devançant de 3min 42sec le Polonais Jakub Przygonski et signant sa sixième victoire finale au Rallye du Maroc. Le Saoudien Yazeed Al Rajhi, vainqueur la veille, est entré troisième à 4:37. Le pilote qatari (50 ans), qui a remporté les trois premières étapes de cette édition, a terminé en tête du classement général avec 15mn58 d'avance sur Al Rajhi et 1h10:52 sur l'Argentin Lucio Álvarez. Tenu sous le signe "Réouverture des portes du désert", l'édition 2021 du Rallye du Maroc a connu la participation de 260 concurrents.

Qatar 2022

A deux journées de la fin des éliminatoires, cinq coaches perdent leur place

Cinq sélectionneurs nationaux ont été limogés à deux journées de la fin des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, l'absence de résultats étant le plus souvent invoquée par les fédérations nationales. Certaines fédérations ayant renvoyé leur sélectionneur national doivent préparer en même temps la Coupe d'Afrique des nations, dont le coup d'envoi est prévu le 9 janvier prochain, au Cameroun.

Après les matchs de la 4^eme journée, la Mauritanie s'est séparée de son sélectionneur, le Français Corentin Martins, Djibouti s'est également séparé de Julien Mette.

Les sélections mauritanienne et djiboutienne ont été éliminées de Qatar 2022. Mais contrairement

aux Djiboutiens, les Mauritaniens préparent la Coupe d'Afrique des nations 2021 reportée en 2022 en raison de la pandémie de coronavirus.

Avec Corentin Martins, le football mauritanien s'est qualifié à une phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2018 et à deux phases finales de la CAN, en 2019 et en 2021. L'ancien milieu de terrain des Bleus, recruté en 2014, ne conduira pas les Mourobitoues à cette édition prévue en janvier prochain. Djibouti, éliminé de la CAN 2021, est l'équipe qui a encaissé le plus de buts lors des éliminatoires du Mondial. Elle a perdu devant l'Algérie 0-8, le Niger 2-4, et le Burkina Faso 0-4, 0-2. Après les deux premières journées jouées en

septembre dernier, les équipes de l'Égypte, du Ghana et du Zimbabwe s'étaient séparées respectivement d'Hossam Al Badri, de Charles Akonor et du Croate Zdravko Logarusić. Coach des Pharaons, Al Badri avait débuté les deux premiers matchs par une courte victoire contre l'Angola (1-0) et un nul 1-1 contre le Gabon. Le Ghanéen, quant à lui, a permis à son équipe de battre l'Éthiopie, 1-0, avant de subir un revers face à l'Afrique du Sud, 0-1. Au Zimbabwe, la fédération a préféré, malgré l'urgence de la Coupe d'Afrique des nations, se débarrasser du technicien croate Zdravko Logarusić. Futur adversaire du Sénégal à la CAN, l'équipe du Zimbabwe a débuté les éliminatoires par un nul, 0-



0, contre l'Afrique du Sud, avant de perdre devant l'Éthiopie. Une défaite qui a coûté son poste au technicien croate qui a dirigé aussi l'équipe locale zimbabwéenne au CHAN 2020.

En Egypte, les coraux perdent leurs couleurs et le monde une protection

"S'ils disparaissent, nous disparaîtrons tous avec eux", lance Mohammed Abdelaziz en surveillant de son bateau plongeurs et nageurs. "Ils" ce sont les coraux de la mer Rouge en Egypte qui se meurent dans une eau de plus en plus chaude.

"Tant que les récifs coralliens sont là, nous avons plein de poissons et donc du boulot", explique à l'AFP cet instructeur de plongée égyptien à Charm el-Cheikh, joyau touristique de la péninsule désertique du Sinaï (est).

Ces labyrinthes de coraux rouges, jaunes ou verts – il en existe 209 sortes en Egypte seulement –, où se nichent des myriades de poissons aux couleurs chatoyantes attirent des plongeurs venus du monde entier.

Mais entre évaporation galopante et températures qui grimpent inexorablement, ils s'éteignent toujours plus vite. En 1998 seulement, 8% des coraux du monde ont disparu, durant les 20 années suivantes, 14% ont blanchi, rapporte le Status of Coral Reefs of the world 2020.

Et, prévient le Fonds mondial pour la nature (WWF), "deux tiers sont aujourd'hui gravement menacés".

"On voit sous nos yeux les effets du réchauffement climatique", déplore Islam Mohsen, 37 ans, lui aussi instruc-

teur de plongée. "On voit le corail se décolorer et devenir tout blanc."

Or, affirme l'ONU, environ un milliard d'habitants de la planète se nourrissent ou gagnent leur vie grâce aux coraux. Et les quelque 6,7 milliards d'autres, eux aussi, subiraient les contrecoups de la mort des récifs coralliens de la mer Rouge et d'ailleurs.

Sans corail, plus du quart de la vie marine est menacée, tout comme les habitants de milliers de kilomètres de côtes que les barrières de corail ne seraient plus là pour protéger de désastres naturels. Ce scénario catastrophe n'est plus de la science-fiction, prévenait le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en octobre 2018. "Sans mesures radicales pour stabiliser la hausse des températures à 1,5 degré au-dessus des niveaux pré-industriels, disait-il, 70 à 90% des récifs coralliens disparaîtront dans les décennies à venir". Car, explique à l'AFP Katherine Jones, consultante sur les questions de changement climatique basée en Egypte, "quand la température de l'eau augmente, elle retient plus de dioxyde de carbone qui génère de l'acide carbonique, donc non seulement l'eau est plus chaude mais elle est aussi plus acide".

En mer Rouge, où "c'est le cas de

plusieurs années", les coraux qui appartiennent aux "invertébrés sous-marins, vulnérables à l'acidité" en pâtissent déjà, poursuit-elle, prévenant que leur disparition "modifiera la biodiversité et donc aura un impact sur les humains et les ressources".

Et la santé humaine est bien en danger car, selon l'ONU, le blanchiment des coraux allié à la chaleur pourrait engendrer davantage d'épidémies. Face à de tels enjeux et en attendant des décisions mondiales fortes, les plongeurs de Charm el-Cheikh ont réduit leurs activités pour essayer d'enrayer ce phénomène qui menace aussi leur gagne-pain.

Outre ces précautions, l'Office du tourisme égyptien a installé des bouées de mouillage pour les bateaux loin des zones des récifs fragiles. Et les 269 centres de plongée qui lui sont affiliés ont entrepris un travail de sensibilisation auprès de quelque 2.900 moniteurs.

Les instructeurs de plongée ont même arrêté les séances d'initiation, maintenant toutefois les virées sous-marines des plongeurs confirmés, souvent mieux informés des dangers qu'encourt la biodiversité, selon Islam Mohsen.

"Avec autant de débutants qui plongent chaque jour, les récifs ne peuvent pas se régénérer, donc nous avons pris



cette décision temporaire pour leur permettre de respirer un peu", explique-t-il. Du temps pour respirer, il n'est pas sûr qu'il en reste tant que ça, répètent régulièrement les autorités égyptiennes qui, après avoir accueilli en 2018 une réunion de la COP sur la diversité biologique, entendent désormais recevoir la COP 27 l'année prochaine – justement à Charm el-Cheikh.

Car certaines régions du monde sont plus en danger que d'autres, explique à l'AFP Nasser Kamel, secrétaire général égyptien de l'Union pour la Méditerranée. Le bassin méditerranéen en particulier, souligne-t-il, "connaît un réchauffement 20% plus élevé que la

moenne mondiale".

"Si aucune mesure n'est prise, en 2030-2035, nous aurons gagné 2,4 degrés", prévient-il, plaidant pour un objectif modeste: viser deux degrés d'augmentation, pour ensuite tenter d'inverser la tendance et tomber à 1,5 degrés. Déjà, assure-t-il, les gouvernements se mobilisent et l'Egypte, le Maroc et la Turquie figurent parmi les bons élèves. Pour Katherine Jones toutefois, "on pourrait avoir déjà dépassé le point de non-retour".

"Tout ce qu'on peut faire désormais, c'est essayer de retarder le réchauffement climatique, pour pouvoir nous adapter."

Recettes

Poissons farcis au four

Préparation:

préparation de la farce:

Mettre une quantité suffisante d'eau salée et de la porter au point d'ébullition avant de plonger légumes « carottes, pomme de terre, petit pois ». Cuire environ 10 à 15 minutes pour qu'ils soient cuits et tendres – ni trop cuits, ni croquants et Faire la même chose pour le riz mettre le tout dans une passoire

Préparation de la Tcharmoula :

Mélanger la coriandre hachée, l'ail écrasé, le cumin, le piment doux, le piment fort, le sel, le jus de citron, l'eau et l'huile ajouter les légumes et le riz

Nettoyer et vider le poisson. Entailler le dos du poisson avec un peu de Tcharmoula après ajouter le reste du tcharmoula aux légumes mélanger le tous, farcir les poissons

Dans un plat allant au four mettre les rondelles de tomates au dessous + poisson et en couvrir les poissons avec le reste des rondelles de tomate, de piment, d'aubergine, de citron et les faire mariner pendant 2 heures. Après Arroser d'un verre et demie de marinade

Faire cuire à four moyen pendant 40 minutes.

En cours de cuisson arroser le poisson avec un peu de marinade, pour éviter que les tomates soient trop sèches. (Moi je n'ai fait cette opération car j'ai envoyé mon plat au four de quartier « farane elhouma »

Préparation de la sauce tomate:

Dans un poêle mettre un peu d'huile, tomate,

coriandre hachée, cumin, sel, Paprika et laissez cuire à petit feu

Après la cuisson du poisson disposer la sauce tomate au dessus et Servir chaud.

Ingrédients:

* quatre grande et beau poisson « moi j'ai choisis deux daurades et deux pageots »

*1 bouquet de coriandre

* 4 gousses d'ail

* 2 citrons

* 1 cuillère à café de cumin

* 2 cuillères à café de piment doux

* 1/2 cuillère à café de piment fort

* 1 tasse d'huile

* 1/2 tasse d'eau

* 3 pommes de terre en dés

* une grande aubergine coupée en rondelle

* quatre carottes en dés

* un peu de petit pois

* un peu de riz

* 1/2kg de tomates en rondelle

* 2grandes piments verts coupé en rondelle

* Sel

Pour la sauce

* 1 kg de tomates épluché et coupé

* Un peu de coriandre haché très fine

* 1 grosse d'ail coupé très fine,

* Sel,

* ½ cà c de cumin

* 1 c à c Paprika

* un peu d'huile

ريڤال
Redal

**Avis de coupure
de courant électrique**

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

**Samedi 16 octobre 2021
de 08h00 à 16h00**

Témara

➤ Une partie de la route El Manzeh, Douar Bennis.

**Dimanche 17 octobre 2021
de 08h00 à 16h00**

Témara

➤ Une partie de la route El Manzeh, Douar Bennis.

➤ Une partie du lotissement Hachmia (poste Hachmia 2).

Pour toute information complémentaire,
merci de nous contacter au

0537 26 00 26

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par **VEOLIA**